

Atlas départemental des paysages de l'Allier

Carnet d'ensemble



LOIRE BOURBONNAISE



Atlas réalisé par le bureau d'étude EPODE

Rédaction : Auriane RUL, paysagiste-conceptrice ; Caroline QUAY-THEVENON, paysagiste-conceptrice ; Vicky BRETAUDEAU, paysagiste-conceptrice ; Margaux GODFRIN, urbaniste-géographe

Cartes : Lucie BERTRAND, géomaticienne

Illustrations, graphisme et mise en page : Auriane RUL, paysagiste-conceptrice ; Félix BOUFFANDEAU, graphiste

Atlas porté et financé par le Département de l'Allier avec le concours de l'Etat

Projet piloté par le Département de l'Allier (service environnement), en lien avec un comité technique associant la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes, la Direction départementale des territoires (DDT) de l'Allier, l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) de l'Allier et le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Allier

2025

PRÉAMBULE	4
FICHE D'IDENTITÉ	5
Caractéristiques générales	5
Occupation du sol	6
Motifs paysagers et ambiances caractéristiques	7
Premier aperçu des valeurs paysagères	8

Partie 1 : Approche historique et patrimoniales

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE HISTORIQUE	10
La Loire, un axe stratégique ayant conditionné le développement du territoire	10
... mais ayant conservé sa naturalité	12
ZOOM / Abbaye de Sept-Fons	13
PAYSAGES PROTÉGÉS & ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX	14
Une richesse écologique protégée	14
Un patrimoine vernaculaire architectural et fluvial	14

Partie 2 : Composantes paysagères

TOPOGRAPHIE & HYDROGRAPHIE	18
L'étroite plaine alluviale ligérienne	18
La Loire, ses affluents, son canal	19
BOISEMENTS & ESPACES NATURELS	22
Les ripisylves de la Loire, seuls boisements	22

ESPACES AGRICOLES.....24

Entre bocage et grandes cultures 24

URBANISATION & INFRASTRUCTURES27

Une urbanisation rurale structurée par la Loire et ses canaux 27

Des axes orientés par rapport à la Loire..... 29

Partie 3 : Valeurs et enjeux.....32

Valeurs paysagères..... 33

ZOOM / Concertation 34

Enjeux paysagers..... 35

Partie 4 : Unités paysagères.....36

LOIRE DES BASSES MARCHES39

Motifs et ambiances paysagères 40

Tendances d'évolution et dynamiques paysagères 44

Objectifs de qualité paysagère 48

LOIRE DE LA SOLOGNE.....49

Motifs et ambiances paysagères 50

Tendances d'évolution et dynamiques paysagères 54

Objectifs de qualité paysagère 56

Bibliographie58

PRÉAMBULE

Ce carnet fait partie des **12 carnets d'ensembles paysagers** qui constituent, en plus d'un livret départemental, l'Atlas des paysages de l'Allier.

Chacun de ces carnets vise à décrire et faire connaître les paysages bourbonnais, à l'échelle de l'ensemble paysager ainsi qu'à l'échelle des unités paysagères. Ces carnets constituent également des outils d'aide à la décision, destinés aux élus et aux aménageurs.



la Loire bourbonnaise se trouve à cheval entre le département de l'Allier et celui de la Saône et Loire

Les paysages de cet ensemble sont marqués par l'eau, structurés par le fleuve de la Loire, ses affluents et ses canaux construits au XIX^{ème} siècle. Ces voies et cours d'eau ont conditionné l'implantation de l'urbanisation, villages et hameaux s'étant développés le long de ces axes. Une mosaïque de cultures, ponctuée de petits boisements, s'étend sur les bords de Loire, occupant la plaine alluviale et les petits coteaux qui délimitent cet ensemble.

Deux unités paysagères composent cet ensemble : la Loire de la Sologne et la Loire des Basses Marches.

FICHE D'IDENTITÉ

Caractéristiques générales



- * **SUPERFICIE :** environ 200 km²
- * **DENSITÉ DE POPULATION :** environ 35 hab/km² * (46 hab/km² pour le département)
- * **INTERCOMMUNALITÉS :** CA Moulins Communauté, CC Entr'Allier Besbre et Loire, CC Grand Charolais (3 communes dans l'Allier)
- * **VILLES ET VILLAGES PRINCIPAUX :** Beaulon, Molinet...
- * **COURS D'EAU :** la Loire, le canal latéral à la Loire, le canal de Roanne à Digoin, la Besbre (confluence avec la Loire), la Vouzance...
- * **ALTITUDES :** 291 m max (lieu-dit les Glabots à Avrilly) / 220 m en moyenne / 186 m min (berges de la Loire à Gannay-sur-Loire)
- * **LIMITES :** au nord-est, le cours d'eau de la Loire marque la frontière avec la Saône-et-Loire (mais ensemble qui se prolonge sur la rive droite de la Loire et plus au nord dans la Nièvre) / au sud-ouest, légers coteaux qui délimitent le lit fluvial de la Loire

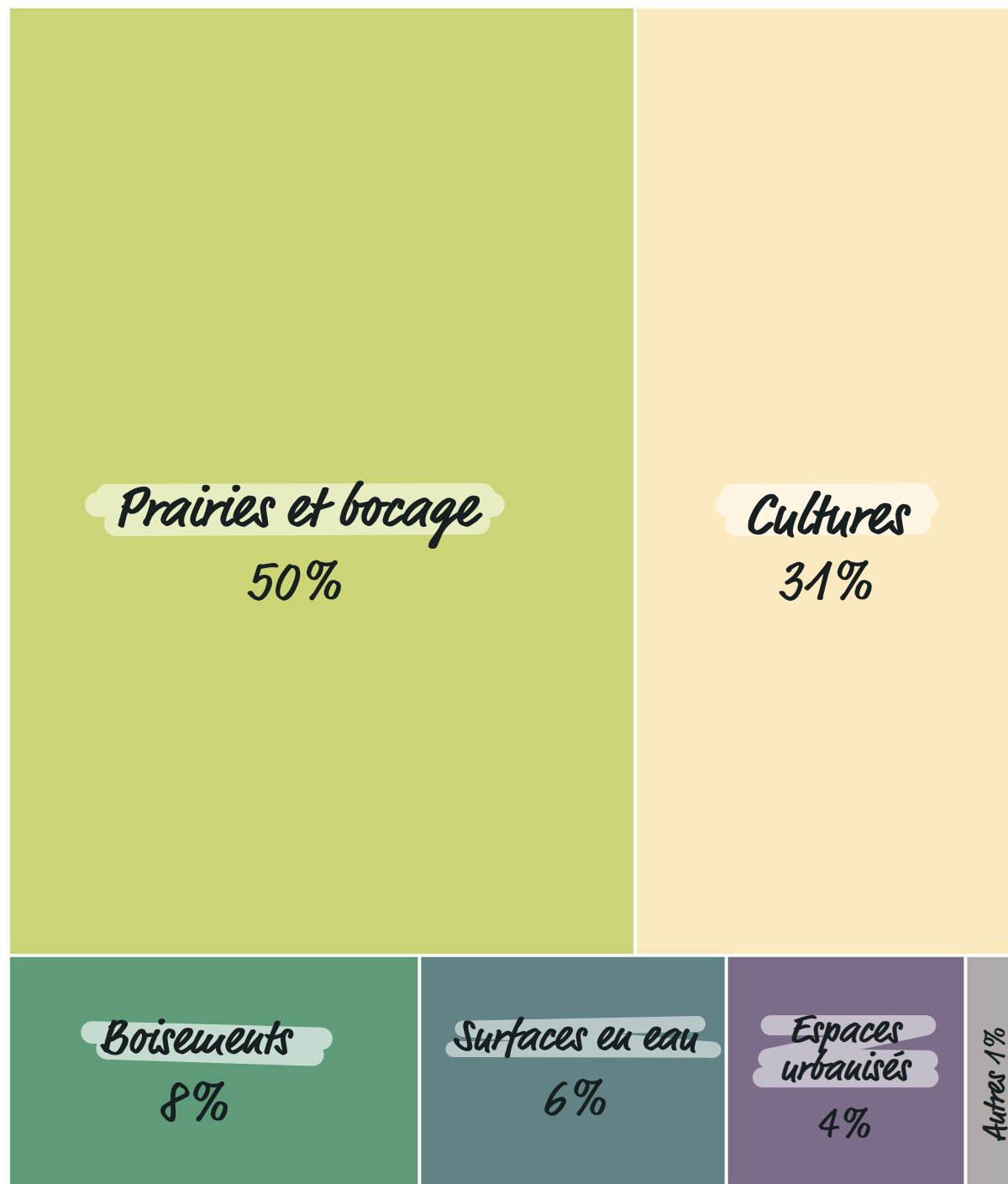
*densité calculée sur l'ensemble des communes comprises totalement ou partiellement dans l'ensemble paysager, excepté Dompierre-sur-Besbre dont l'urbanisation se trouve à l'extérieur de l'ensemble et dont la densité n'est pas représentative de l'ensemble

Occupation du sol

Sources : Corinne Land Cover (2018) et IGN (traitement Epode)

POUR COMPARAISON : OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

Prairies et bocages	51%
Forêts et boisements	23%
Cultures	20%
Espaces urbanisés	3%
Eau	1,5%
Autre	1,5%



Motifs paysagers et ambiances caractéristiques

LA LOIRE

Marquant la limite nord-est du département, ce fleuve resté sauvage est un élément structurant du paysage, même s'il est rarement visible

RIPISYLVE

Dissimulant la Loire, ce cordon boisé occupe les berges inondables, évoluant en fonction des mouvements du fleuve

VILLAGES ET HAMEAUX

Positionnés en retrait de la Loire, à dominante patrimoniale mais avec des extensions résidentielles banalisantes

Des fermes isolées qui ponctuent les espaces agricoles

CHAMPS CULTIVÉS

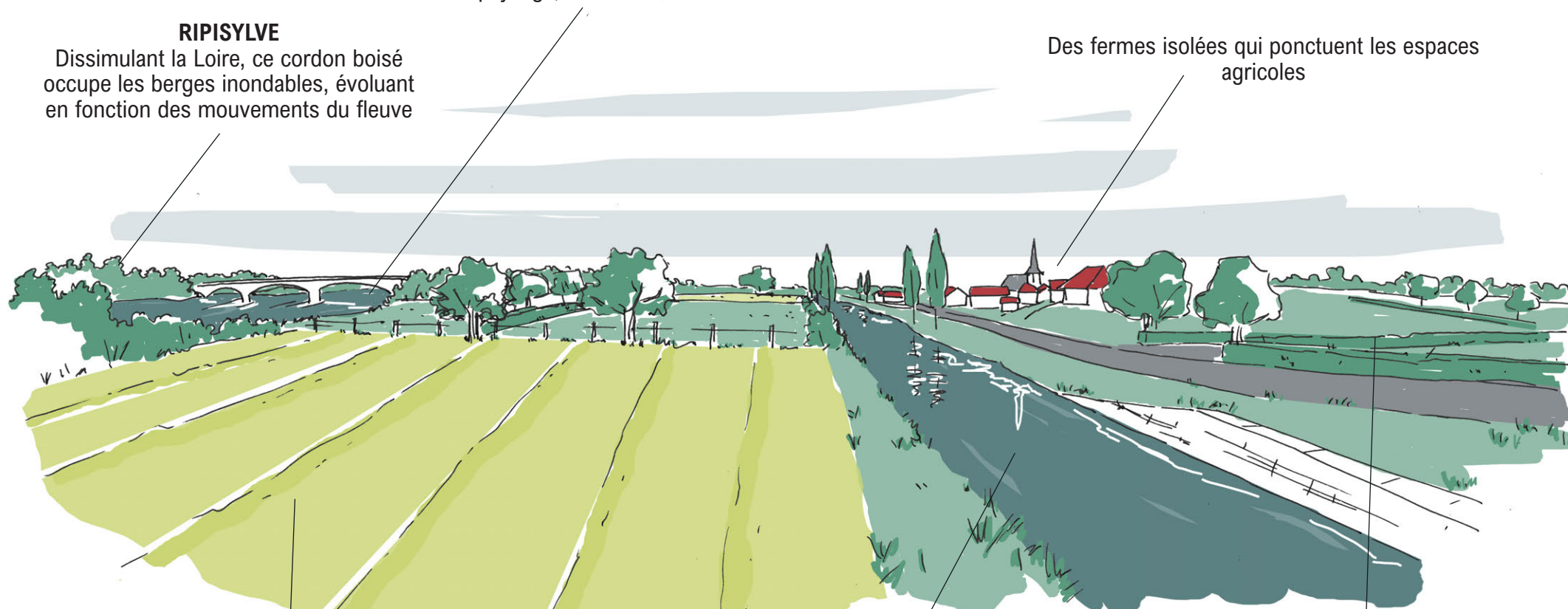
Occupant les zones non inondables et les sols alluviaux très fertiles, ces grandes parcelles cultivées créent de larges perceptions paysagères, en alternance avec les parcelles bocagères

CANAL LATÉRAL

Contrastant avec la Loire du fait de son tracé rectiligne, clairement artificiel, le canal est souvent visible, créant un repère dans le paysage et diversifiant les ambiances paysagères

PRAIRIES BOCAGÈRES

Occupant les zones inondables, ces parcelles dédiées à l'élevage rythment le paysage avec une trame bocagère plus ou moins dense



Premier aperçu des valeurs paysagères

Valeur paysagère : Caractéristique ou singularité du territoire, qui participe à fonder l'identité de ce dernier, qui le rend familier pour ceux qui l'habitent et/ou attractifs pour ceux qui le visitent.

Ces valeurs sont issues de l'analyse et de la synthèse des composantes paysagères détaillée ci-après. Chacune de ces valeurs se retrouvera, sous la forme de son pictogramme, tout au long de l'analyse. Enfin, elles seront explicitées à la fin de cette analyse (page 33).



UNE PLAINE ALLUVIALE ÉTROITE



LA LOIRE, UN FLEUVE RESTÉ SAUVAGE ET VIVANT



DEUX CANAUX LATÉRAUX À LA LOIRE



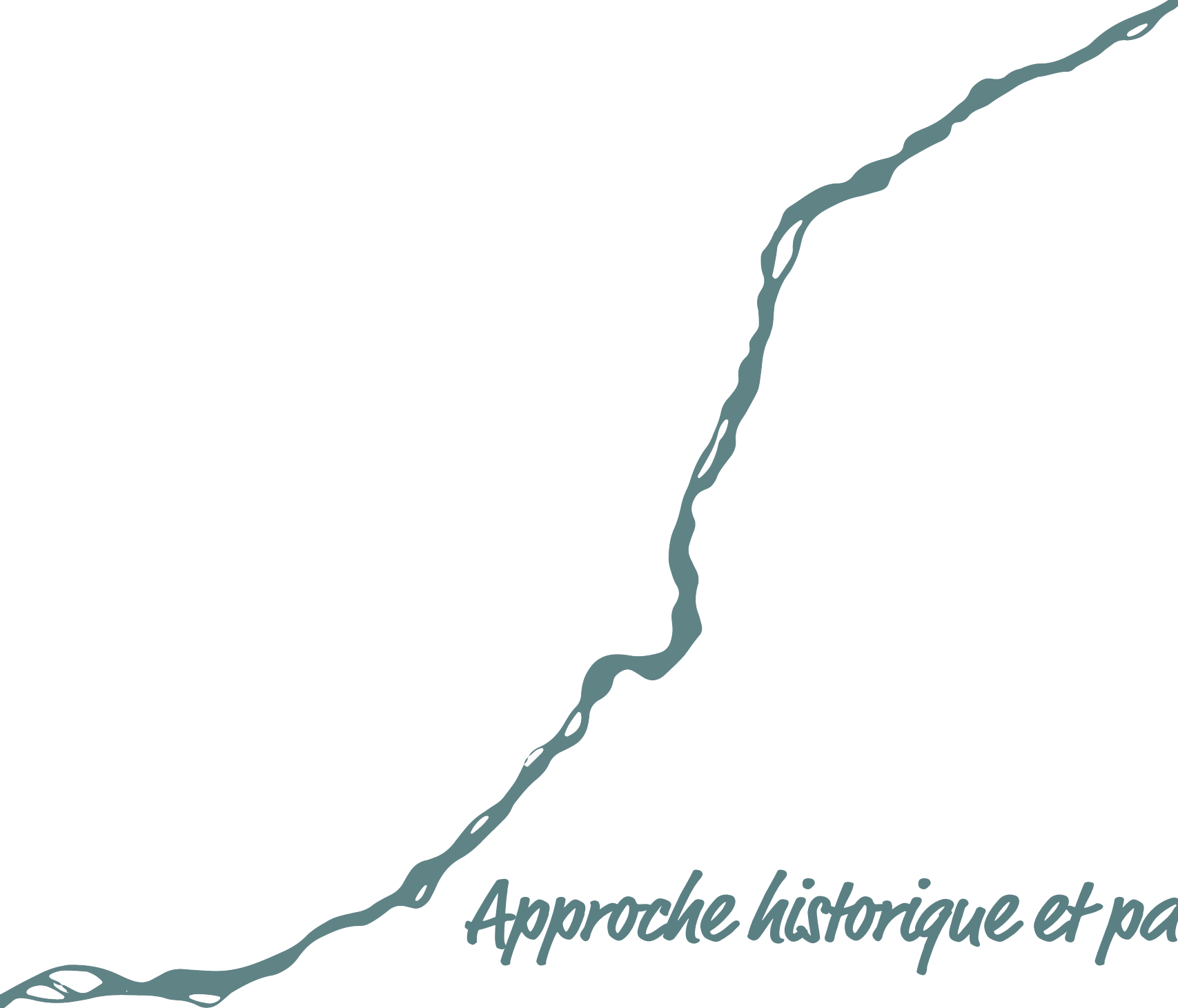
DES VILLAGES BIEN STRUCTURÉS ET UN BÂTI AGRICOLE DISPERSÉ



UNE ALTERNANCE ENTRE CULTURES ET PÂTURES



UNE TRAME BOCAGÈRE LIÉE A L'HISTOIRE AGRICOLE



PARTIE 1:

Approche historique et patrimoniales

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE HISTORIQUE

La Loire, un axe stratégique ayant conditionné le développement du territoire au fil des époques...



Travaux du port à Gannay-sur-Loire (delcampe.net)



Écluse des Vanneaux à Gannay-sur-Loire (delcampe.net)

Depuis l'Antiquité (et ce jusqu'à l'époque industrielle), le transport de marchandises lourdes et volumineuses n'est possible que via les cours d'eau, qui sont alors particulièrement stratégiques. À partir du XVII^{ème} siècle, **la Loire devient le cours d'eau le plus navigué de France**, ce qui induit le développement de **ports très actifs** comme ceux de Diou, de la Cornière, du Fleury ou du Fourneau. En parallèle, un artisanat local important se développe autour de la **batellerie** : les pirogues monoxyles utilisées depuis l'Antiquité pour se déplacer sur l'eau sont remplacées par de nouvelles formes (la Toue, la Gabare, les Sapines...).



Pont du Fourneau entre Bourbon-Lancy [71] et Beaulon [03] (delcampe.net)



Pont des miracles sur le canal à Pierrefitte-sur-Loire (delcampe.net)

Cette affluence entraîne un **développement important des villes, hameaux et fermes le long de la Loire**, comme Diou, ville portuaire tournée vers le fleuve. Outre ce développement urbain, **le canal de Roanne à Digoin et le canal latéral à la Loire** sont aménagés dans les années 1830, facilitant la navigation. De plus, de **nombreux ouvrages** de franchissement apparaissent dans le paysage : pont, ponts canaux, écluses...

Historiquement, la Loire bourbonnaise est dotée de terres agricoles de mauvaise qualité, argileuses et particulièrement acides, limitant les possibilités et cantonnant l'agriculture à l'élevage. A partir du début du XIX^{ème} siècle, un **vaste programme d'assèchement et d'amendement des terres agricoles** est mis en place. Les matériaux nécessaires à la production de la chaux, utilisée pour remédier à l'excès d'acidité des sols, sont acheminés via les canaux et transformés dans des fours à chaux qui apparaissent peu à peu sur le territoire, notamment à proximité des ports. Cette production s'exporte dans le département, en Sologne notamment, qui fait également l'objet d'un programme d'amendement de ses sols.

Dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, la Révolution Industrielle et le **développement du chemin de fer** mettent un coup d'arrêt aux déplacements fluviaux, le train permettant des acheminements de marchandises plus fiables et plus performants. La ligne Moulins-Paray-le-Monial est créée en 1869, passant par Diou, qui reste un carrefour stratégique.

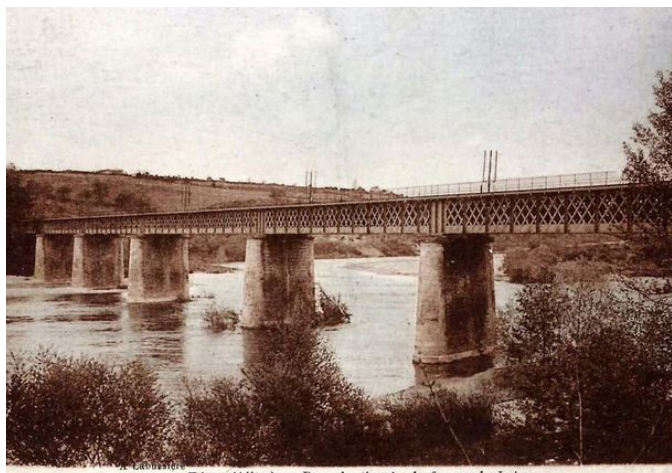
Au fil du temps, les paysages évoluent selon les pratiques anthropiques et les aménagements successifs. La Loire, autrefois au cœur de l'économie, est devenue moins essentielle et moins visible dans les paysages.



Cadastre ancien positionnant les fours à Chaux (commune de Beaulon)



Four à Chaux à Diou (Allier-hotels-restaurants.com)



Pont ferroviaire enjambant le Loire à Diou (delcampe.net)



Pont ferroviaire sur la Loire à Digoins (delcampe.net)

... mais ayant conservé sa naturalité



Pont de Gilly-sur-Loire, Jean Laronze (1924)



La Loire (Bourbon-Lancy), Claude Rameau (XX^{ème} siècle)



Bords de Loire à Bourbon-Lancy (delcampe.net)



Crue à Gannay-sur-Loire (delcampe.net)

Malgré le développement de l'urbanisation, des aménagements et de l'économie du territoire, **les berges de la Loire conservent une grande naturalité**, à l'exception des zones de franchissement. Restées sauvages, elles contrastent avec les canaux rectilignes, vecteurs de développement industriel. Ces rives inspirent les artistes comme Claude Rameau ou Jean Laronze.

Par ailleurs, plusieurs épisodes d'inondation marquent le territoire, les plus importantes transformant complètement, mais temporairement, les paysages. Aujourd'hui, des repères de crues gravés sur les façades de nombreux bâtiments témoignent de ces événements.

ZOOM / Abbaye de Sept-Fons

En 1132, l'Abbaye des Sept-Fons fut érigée par l'ordre cistercien sur des marécages et d'anciens bras de la Loire principalement faits de sable. Pour se conformer aux préceptes de leur ordre, les moines cisterciens se sont mis à travailler la terre. Pendant des siècles, ils ont agrandi leur territoire et ont amendé les parcelles. Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, ils vécurent exclusivement de l'agriculture et de l'élevage, mais ils ont diversifié leurs activités au fil du temps (potager, cultures, élevage, verger, brasserie...).

Aujourd'hui, les moines de l'abbaye vivent toujours de l'activité agricole.

Gravure de l'abbaye de Sept-Fons (boutique-abbayedeseptfons.com)



La Loire en automne, Jean Laronze (début XX^{ème})



Tracy-sur-Loire, Claude Rameau (début XX^{ème})

PAYSAGES PROTÉGÉS & ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX

Une richesse écologique protégée

La Loire présente une richesse environnementale forte, qui est protégée par trois grands zonages environnementaux :

- la **Réserve Naturelle Régionale** du Val de Loire bourbonnais
- **2 zones Natura 2000** (directive habitat et directive oiseaux)

En revanche, l'ensemble comprend seulement quelques rares lieux classés au titre des Monuments Historiques :

- aucun site classé/inscrit
- **6 monuments historiques** dont 2 châteaux (château de Beaulon et château de Mortillon)
- aucun Site Patrimonial Remarquable

Un patrimoine vernaculaire architectural et fluvial

Certains éléments marquent particulièrement le paysage, ayant une dimension patrimoniale forte :

- **de grands édifices** : notamment l'Abbaye de Sept-Fons et quelques châteaux, comme ceux de Pierrefitte-sur-Loire ou Chassenard
- **des églises**, aux architectures variées qui signalent les villages
- **des bâtiments à l'architecture caractéristique** comme les maisons à pans de bois, les fermes patrimoniales, les châteaux non protégés
- **le patrimoine vernaculaire lié à l'eau et aux canaux** : écluses, ponts, quais, ports, maisons d'éclusiers, châteaux d'eau, repères de crue...



RNR du Val de Loire bourbonnais (CEN Allier)



Maison à pan de bois à Beaulon



Ecluse et maison à Diou

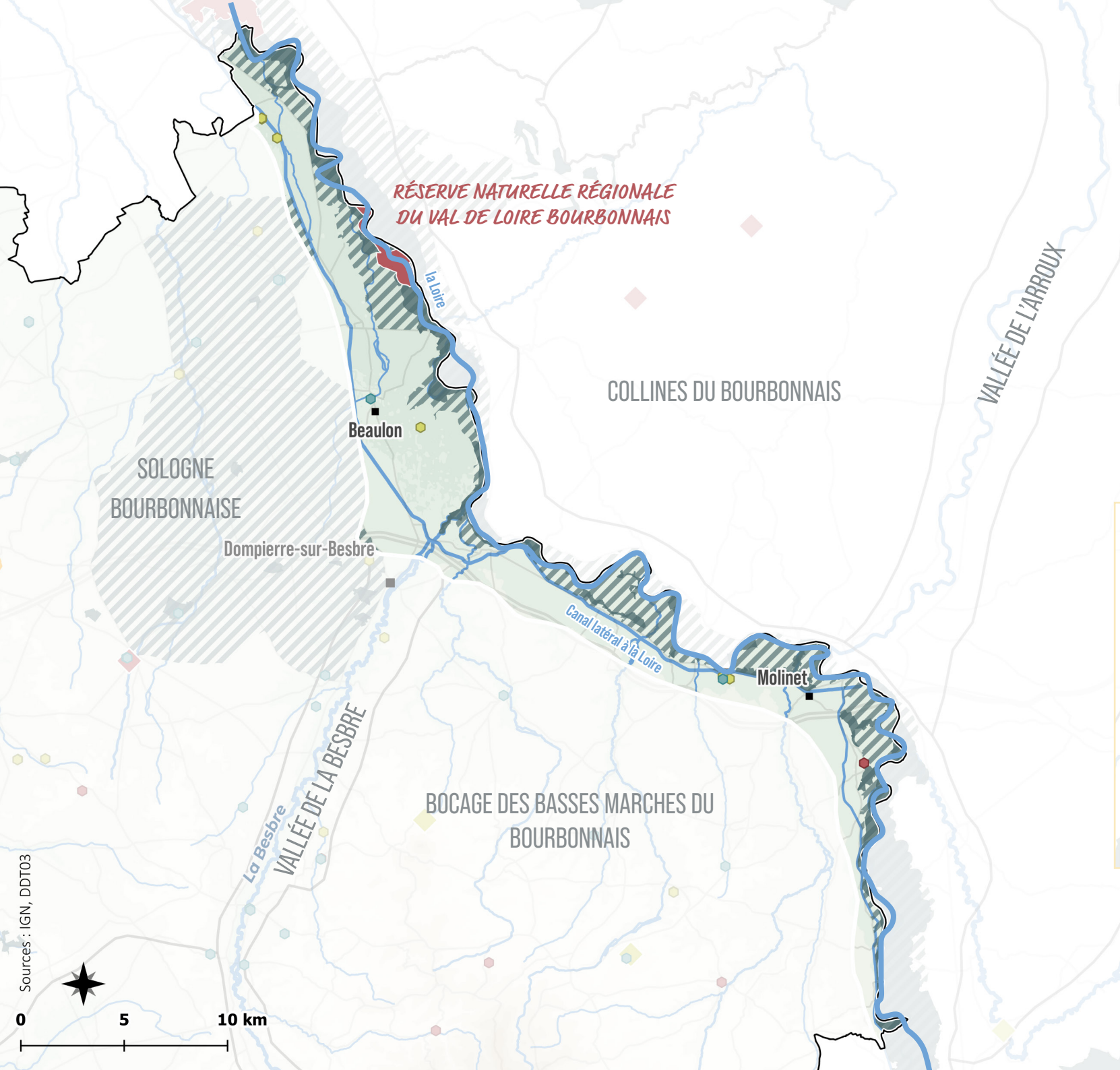


Château de Beaulon (MH) (wikipedia)

VALEURS ET ENJEUX :

- Un patrimoine naturel spécifique au milieu fluvial
- Le patrimoine bâti remarquable notamment religieux, avec l'abbaye de Sept-Fons, et le patrimoine vernaculaire lié à l'eau et aux canaux très présents





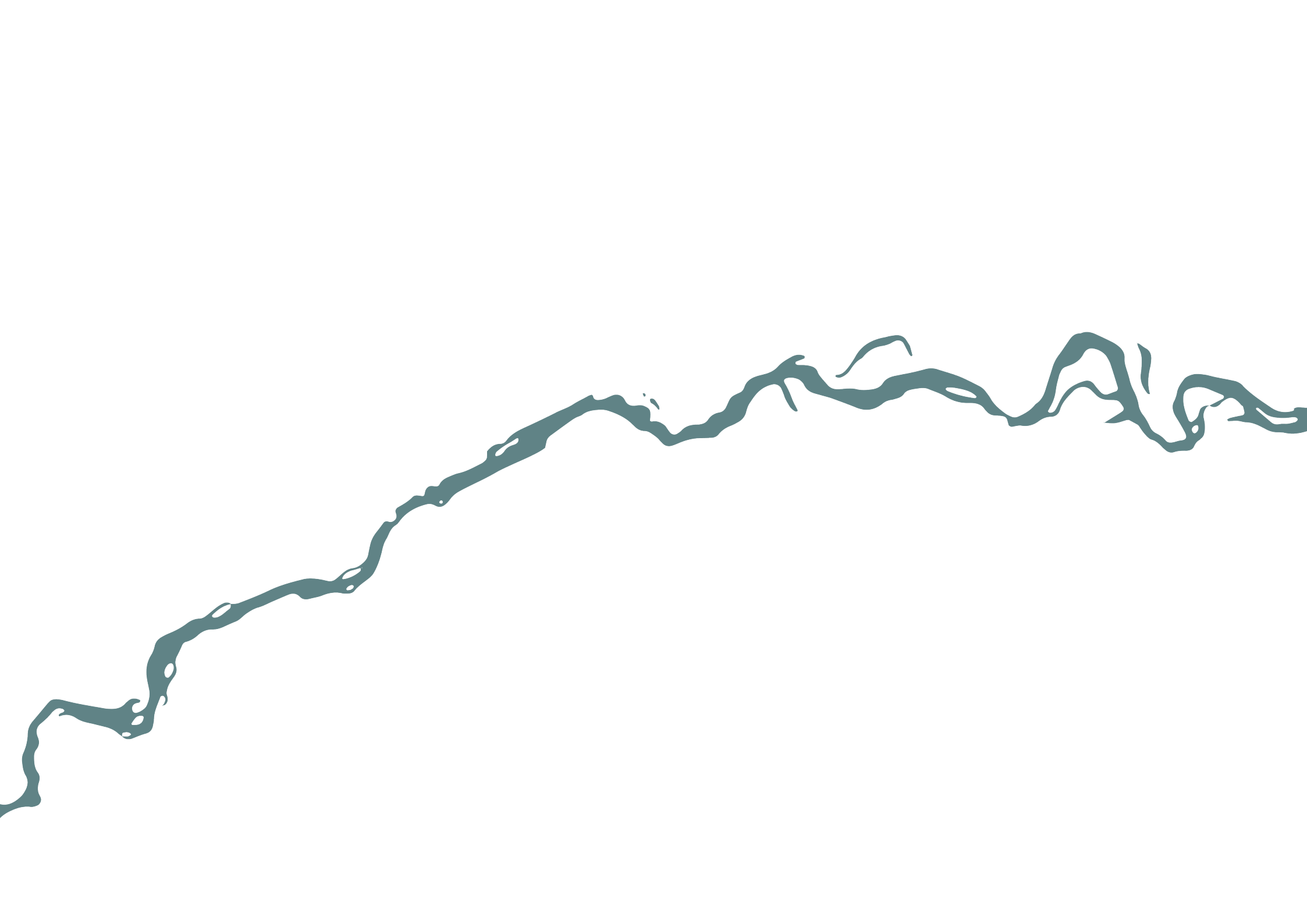
Patrimoine culturel et architectural

Monuments historiques

- Châteaux
- Architectures religieuses
- Autres monuments historiques

Patrimoine naturel

- Natura 2000 (directive habitats)
- ▨ Natura 2000 (directive oiseaux)
- Réserve naturelles régionale
- Limites du département





PARTIE 2 :

Composantes paysagères

TOPOGRAPHIE & HYDROGRAPHIE

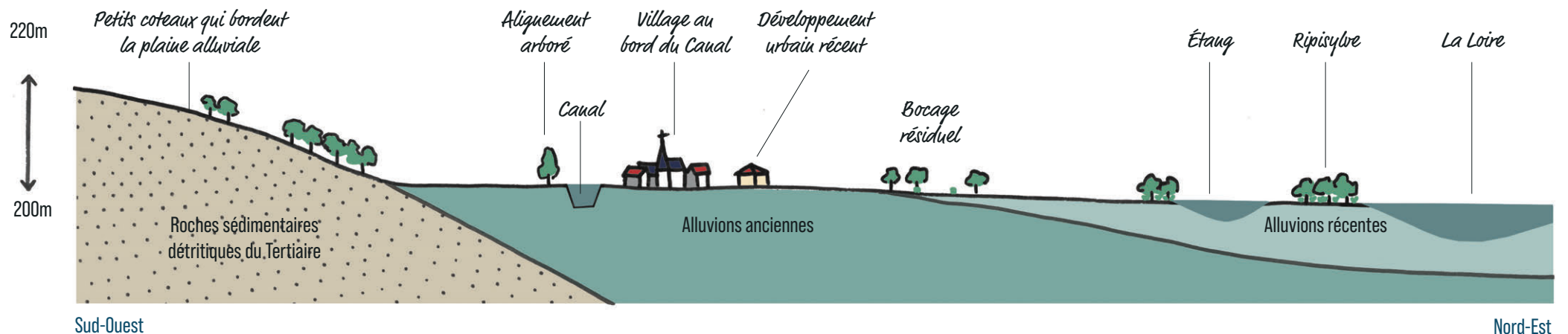
L'étroite plaine alluviale ligérienne

Avec une altitude comprise entre 200 et 300 m, cet ensemble se caractérise par une **topographie plane, bordée de petits coteaux** (marquant une différence d'environ vingt mètres) qui constituent la limite à l'ouest de cet ensemble. Les sols de la plaine sont composés d'**alluvions**, déposées par le fleuve, alors que ces coteaux sont formés de roches sédimentaires plus anciennes. Cette physionomie est **typique des vallées fluviales de plaine** où l'eau, en sinuant, a creusé un large lit peu profond et déposé des sédiments. La largeur de ce lit, fluctuant entre 3 et 7 km sur la rive bourbonnaise, se réduit par endroits, en particulier à l'extrémité sud, au niveau d'Avrilly, où elle ne fait plus que 1 km.

Avec une **altitude moyenne de 220 m**, il s'agit de l'ensemble paysager le plus bas du département avec la plus faible amplitude altitudinale (100 m). « Cette morphologie à dominante horizontale ne permet que des vues lointaines rapidement limitées par les écrans d'arbres [ou de] bâtiments. » (Inventaire des paysages de l'Allier, 1995)



Loire et plaine agricole à Beaulon au lieu-dit les Sables



La Loire, ses affluents, son canal

Comme l'Allier, mais dans une moindre mesure, le fleuve Loire est resté **sauvage** et **divague librement**, modifiant constamment le paysage. Son tracé est en perpétuelle évolution, créant de nouveau méandres, abandonnant d'autres (boires), formant des « îles »... D'ailleurs, la limite départementale, qui correspondait à l'emplacement du fleuve au moment de sa définition, ne coïncide plus forcément au tracé actuel de la Loire, ce qui engendre, par endroits, des situations curieuses où l'administratif ne correspond plus à la réalité géographique.

Souvent accompagnée de sa ripisylve, rarement franchie (5 ponts sur les 80 km du cours d'eau) et avec seulement deux villages installés sur ses rives (Diou et Molinet), la Loire est **difficilement perceptible** dans le paysage alors qu'elle est au cœur de l'identité du territoire.

Un grand nombre d'**affluents** traversent l'étroite plaine alluviale pour rejoindre la Loire, les plus notables étant la Besbre (confluence à Diou), la Vouzance, l'Engièvre ou encore le Loddes.

Le **canal latéral à la Loire**, achevé en 1838, (et le canal de Roanne à Digoin, dans la partie sud) contraste avec le fleuve par son tracé rectiligne, affirmant clairement son origine anthropique. Moins boisé, souvent longé et franchi par des routes, le canal est plus perceptible que la Loire. « Il est porteur d'une ambiance paysagère originale et d'une rare qualité.[...] Sa qualité paysagère est renforcée par de magnifiques alignements de platanes ou de peupliers qui signalent son passage. » (Inventaire des paysages de l'Allier, 1995). Cette ligne d'eau structurante constitue aujourd'hui un axe de **développement des mobilités douces et des itinéraires touristiques** dépassant l'échelle de cet ensemble paysager.

L'occupation humaine a été conditionnée par la Loire, tirant parti des atouts (canal comme voie de navigation, terres alluviales fertiles...) **et s'adaptant aux contraintes** (crues, divagations...).



Loire vue depuis le pont de la RD130 sur la commune de Luneau



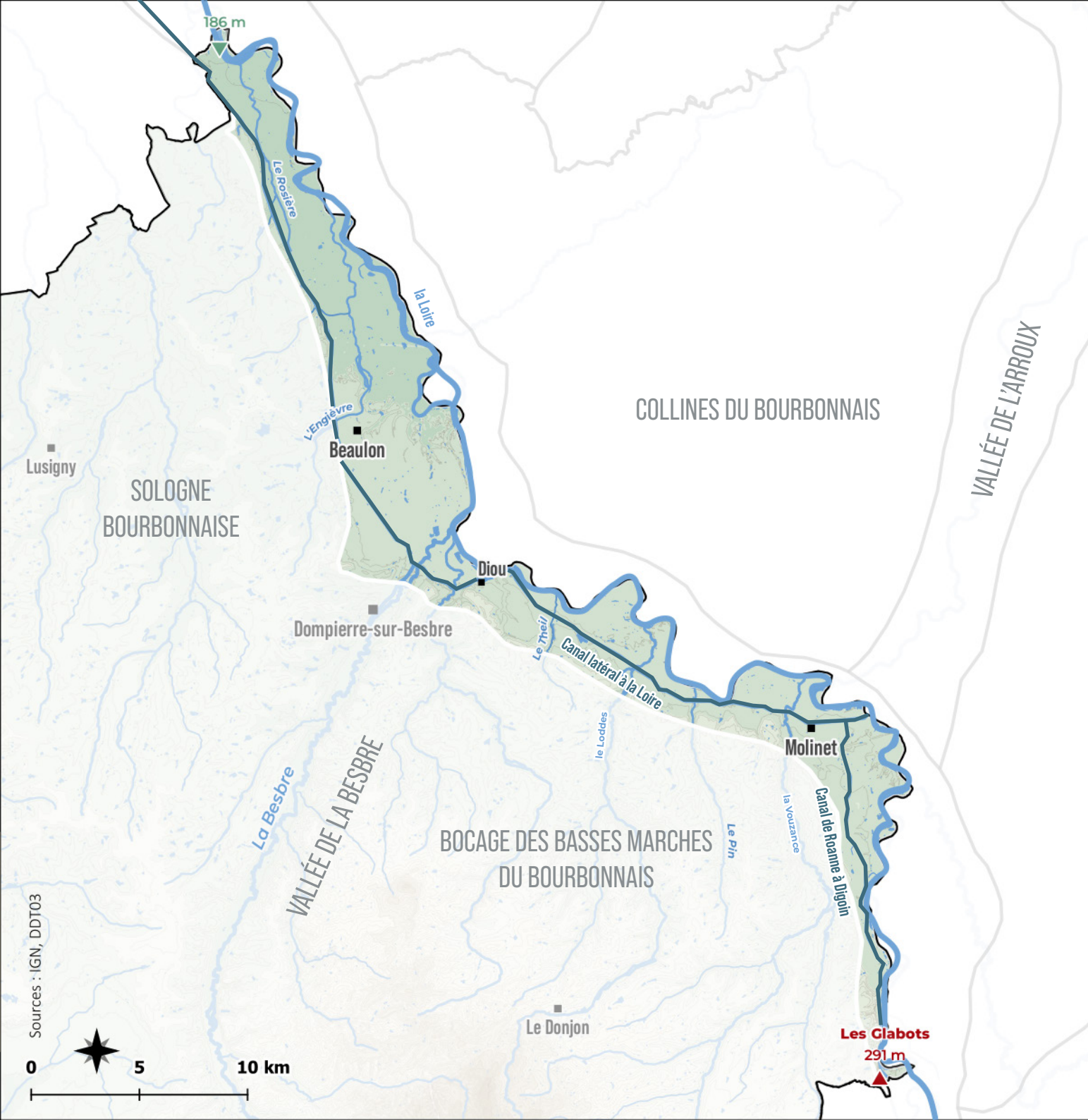
Alignements arborés en bordure du canal

Le canal de Roanne à Digoin au lieu-dit la Croix Rouge, à Chassenard

VALEURS ET ENJEUX :



- ▷ La Loire sauvage et discrète, ses berges naturelles, ses méandres vivants, ses nombreux affluents
- ▷ Les deux canaux, leur patrimoine spécifique (bâti, pont, « ports »...), les alignements d'arbres qui les soulignent ponctuellement et leur vocation touristique
- ▷ Les coteaux qui délimitent la plaine alluviale à l'ouest et au sud



Relief

291 m



Point le plus haut

186 m



Point le plus bas

Hydrographie



Surfaces en eau, étangs



Cours d'eau



Limites du département

BOISEMENTS & ESPACES NATURELS

Les ripisylves de la Loire, seuls boisements

La Loire bourbonnaise présente une **dominance d'espaces agricoles**, ne laissant au boisement que les rives de la Loire. Les terres, planes et au sol fertile, sont en effet exploitées alors que les abords mouvants de la Loire sont colonisés par la végétation arbustive et arborée naturelle.

Ainsi, la **surface boisée ne représente que 7%** de la Loire bourbonnaise, correspondant principalement aux ripisylves ligériennes. Celles-ci sont issues du boisement de terres délaissées par l'agriculture et de la colonisation de terrains alluviaux abandonnés par la Loire. Elles sont constituées majoritairement d'aulne, de saule et de peuplier.

Certains de ces boisements seront, au fil du temps et des mouvements du fleuve, emportés par la Loire et disparaîtront, quand d'autres s'épanouiront sur de nouvelles îles ou rives créées par la Loire.

De ce fait, **moins de 10% de ces boisements sont considérés comme anciens** (selon le CBNMC). Ces rares forêts anciennes sont peuplées majoritairement de chênes aux feuilles caduques.

Ces boisements masquent souvent la Loire, dont la présence ne peut alors être décelée que par déduction, en imaginant le cours d'eau derrière la ripisylve.

Quelques rares petits boisements ponctuent localement les prairies d'élevage. Par endroits, la succession de haies bocagères arbustives denses donnent l'impression de la présence de forêts.



Ripisylve le long de la Loire à Luneau

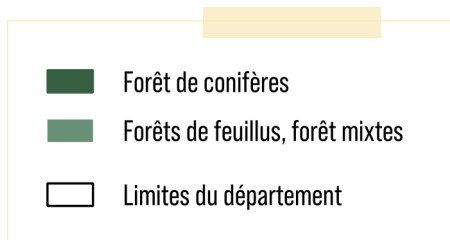
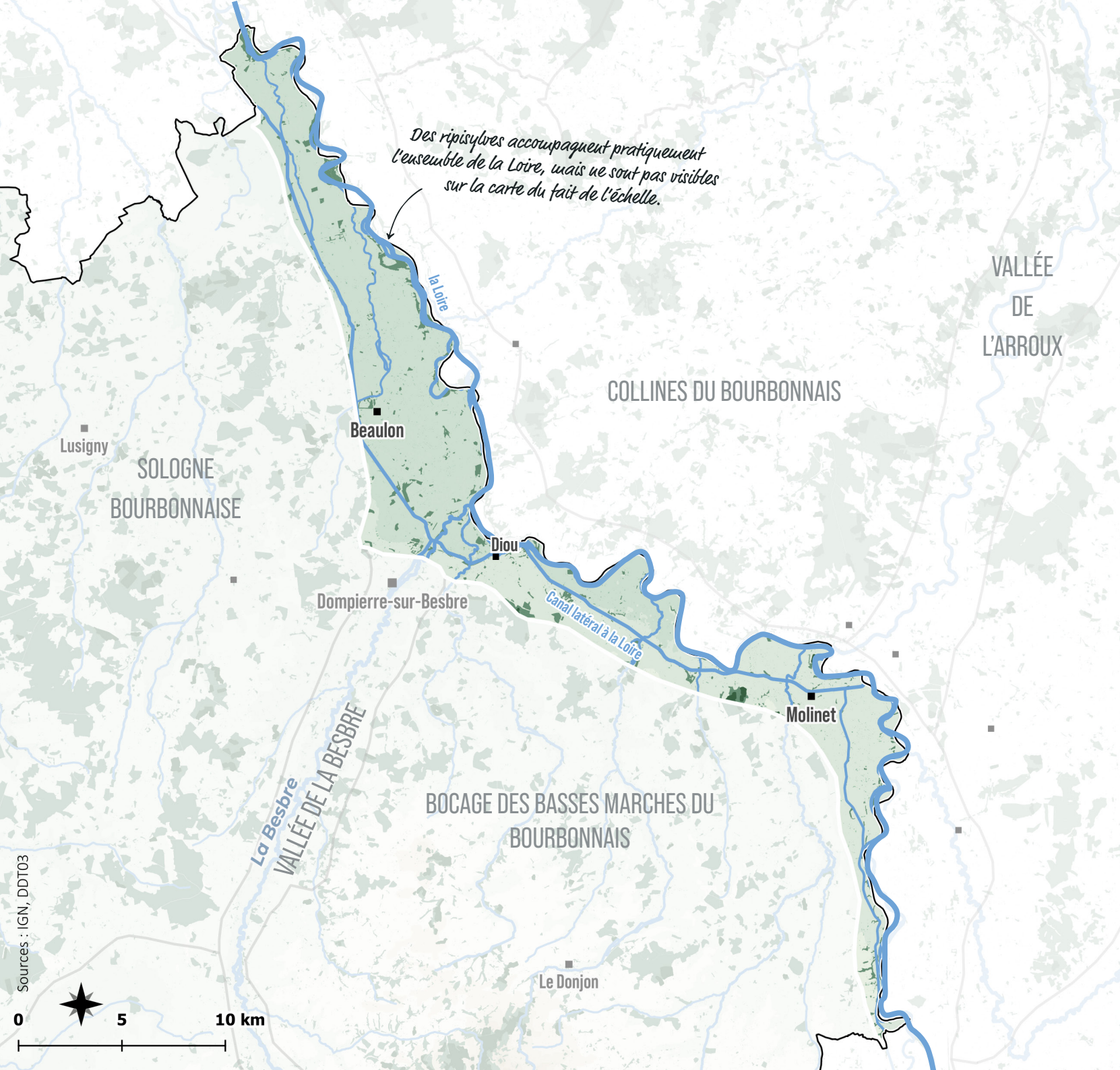


Ripisylve le long de la Loire à Beaulon

VALEURS ET ENJEUX :



- ▶ Les ripisylves de la Loire participent aux ambiances naturelles et intimistes



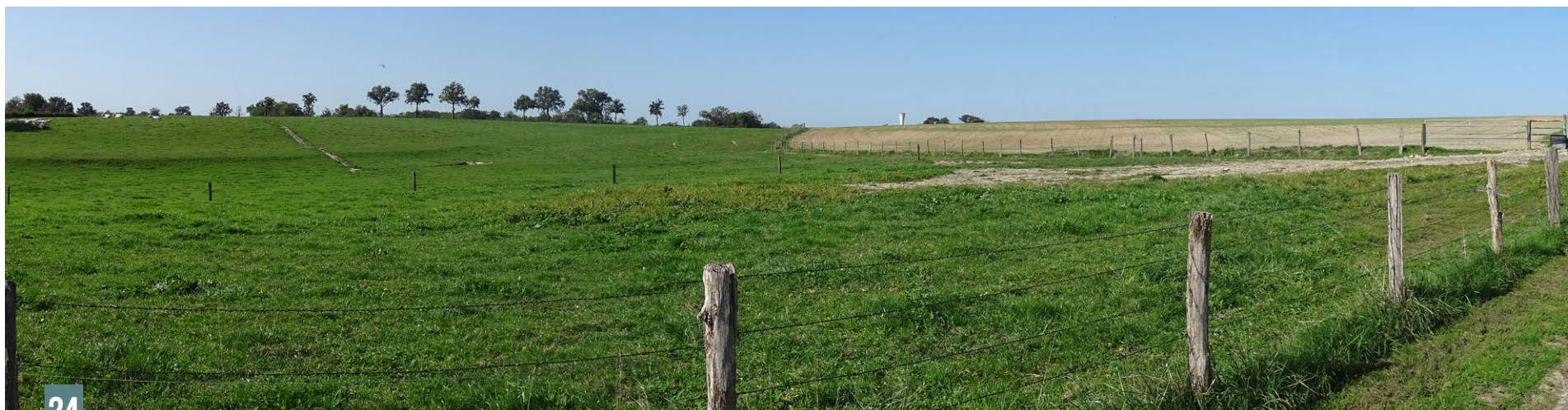
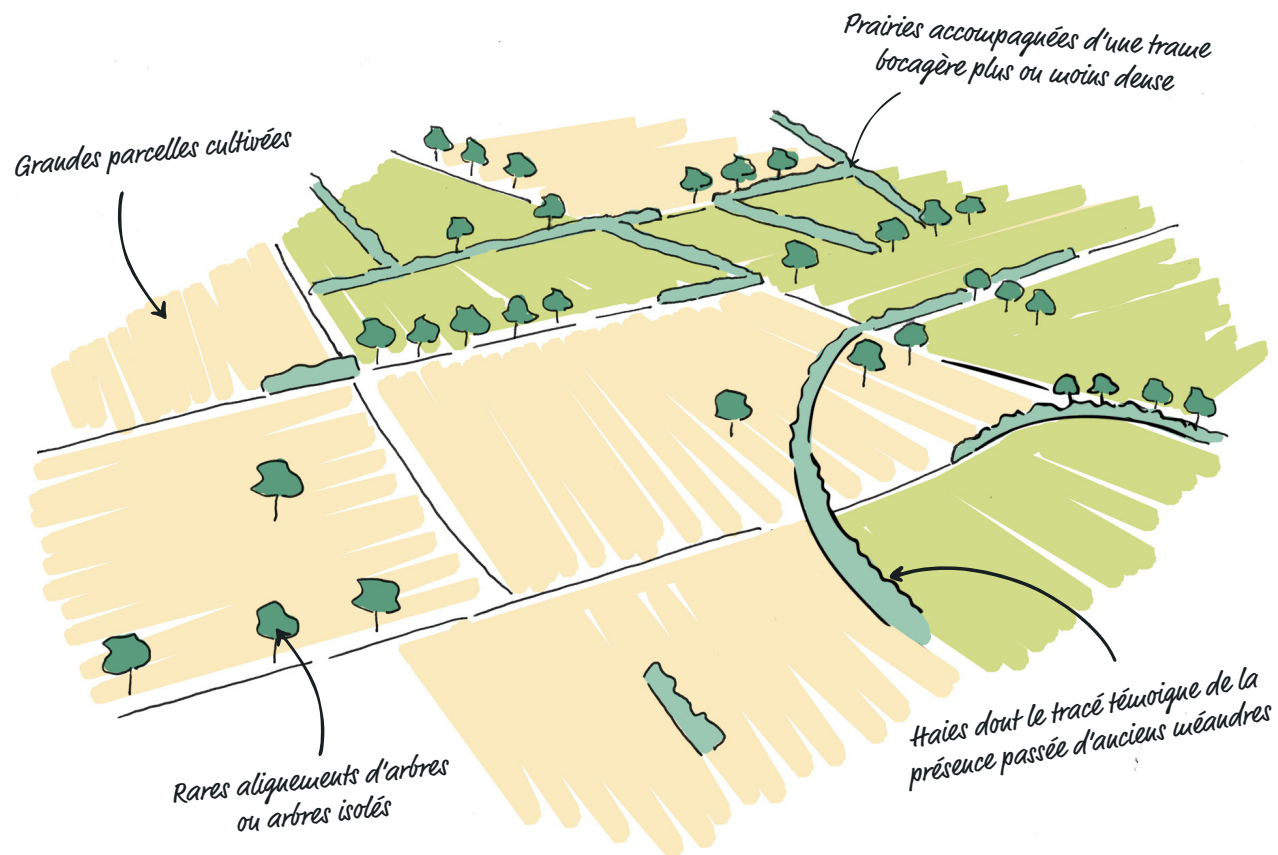
ESPACES AGRICOLES

Entre bocage et grandes cultures

Sur l'ensemble du territoire, la proportion d'espaces pâturés et d'espaces cultivés est sensiblement égale, créant des paysages où s'**alternent les parcelles céréalières et les zones de bocage**. Les cultures apparaissent comme dominantes au nord et au centre, entre Gannay-sur-Loire, Beaulon et Diou, alors que les prairies bocagères deviennent majoritaires au sud, autour de Molinet et jusqu'à Avrilly.

« Le bocage, **situé dans les secteurs submergés en cas de crue**, correspond à des zones de prairies permanentes ou dégradées parcourues par de petits accidents topographiques linéaires tout en courbe qui correspondent aux anciens méandres de la Loire. Ce **bocage plus ou moins dense** présente un réseau de haies au maillage variable. » (Inventaire des paysages de l'Allier, 1995) Il est assez bien conservé là où la terre est moins fertile, alors qu'il est plus lâche (voire absent) dans les espaces propices aux cultures.

Ces haies sont arbustives et taillées, majoritairement ponctuées de chênes, voire se trouvent à l'état relictuel, constituées uniquement d'arbres. Celles au tracé plus sinueux rappellent la présence passée d'anciens méandres de la Loire.



Trame bocagère résiduelle et parcelles cultivées à Avrilly



Parcelles bocagères et vaches aux abords de Pierrefitte-sur-Loire



Parcelle cultivée et bâtiment agricole vers Beaulon



Cultures et alignement d'arbres aux abords de Beaulon

Ces zones bocagères offrent des perceptions intimistes, assez fermées, les haies créant une succession de masques.

Cependant, **ce bocage tend à s'étioler**, avec la constitution de parcelles plus vastes (remembrement) et le développement de parcelles cultivées au détriment des prairies. Des arbres isolés ou des alignements résiduels, témoins d'anciennes haies disparues, « donnent une certaine profondeur à ces grandes prairies herbeuses. » (Atlas paysager départemental, 1995)

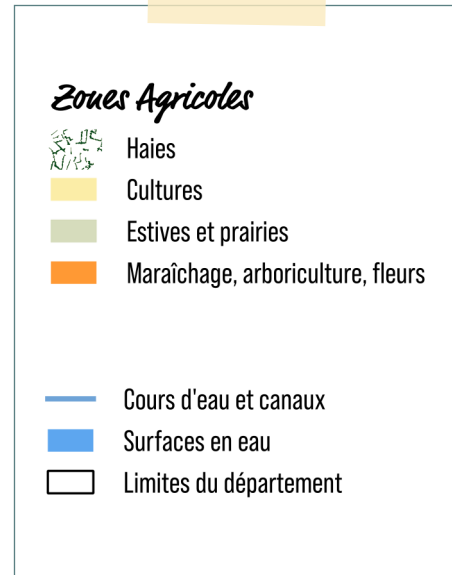
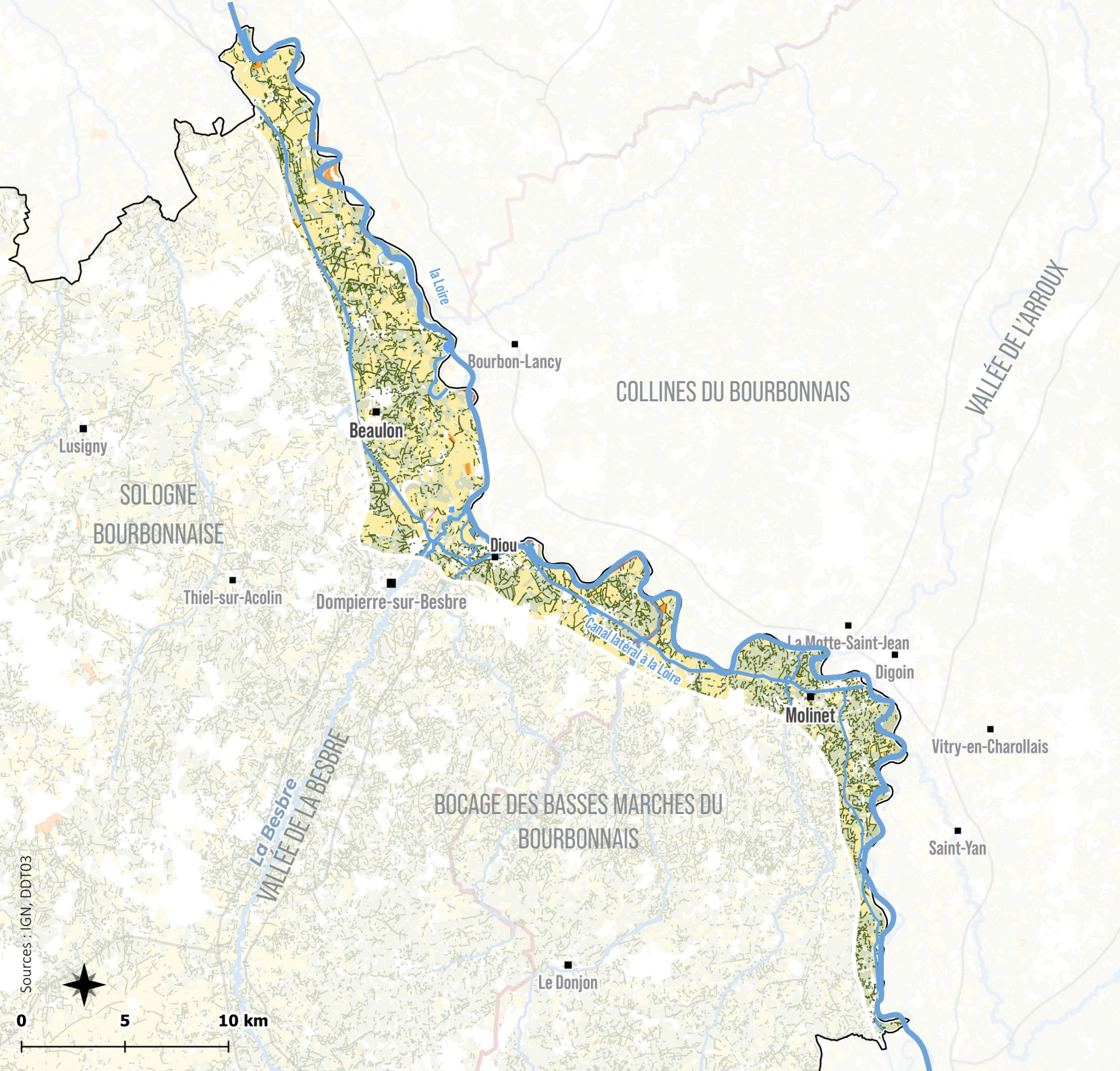
« Les sols alluviaux du lit majeur de la Loire **situés en dehors de la zone d'inondation** sont **très fertiles** et accueillent des cultures céréalières et fourragères de bon rendement. » (CBNMC) Le bocage est souvent absent de ces grandes parcelles, mis à part quelques reliquats (alignements d'arbres, arbres isolés...).

Ces parcelles cultivées, vastes et planes, au bocage résiduel, permettent des vues plus larges, horizontales, où tout élément vertical (clocher, arbre isolé, silo à grains, pylône...) est particulièrement visible.

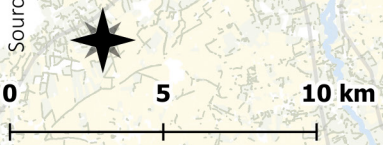
VALEURS ET ENJEUX :

- ▶ les grandes parcelles agricoles accompagnées ponctuellement de grands hangars peu qualitatifs et peu intégrés au paysage
- ▶ la trame bocagère, plus ou moins dense selon la fertilité des sols, et plus généralement les haies, qui animent la plaine agricole parfois sinueuses en mémoire du fleuve





Sources : IGN, DDT03



URBANISATION & INFRASTRUCTURES

Une urbanisation rurale structurée par la Loire et ses canaux

L'urbanisation s'est installée en **retrait de la Loire**, se prévenant des crues et inondations. De nombreux petits villages et hameaux se sont implantés **le long des deux canaux ou de la route principale**, formée de la succession de routes départementales qui suivent parallèlement le tracé de la Loire.

Entre Diou et Chassenard, l'organisation linéaire de l'habitat est particulièrement marquée : depuis la RD 779, l'itinéraire est jalonné par l'urbanisation. Au sud, entre Chassenard et Avrilly, l'urbanisation est moins dense, avec de rares villages/hameaux, contrainte à l'ouest par un contrefort des Basses Marches, prémices du Massif Central. Au nord, entre Diou et Gannay-sur-Loire, l'urbanisation « s'organise autour de carrefours routiers formant des ensembles bâtis plus groupés et cohérents » (Inventaire des paysages de l'Allier, 1995), comme Beaulon ou Garnat-sur-Engièvre, qui se trouvent entre la Loire et le canal.



Centre-bourg de Diou



Urbanisation installée en bord du canal de Roanne à Chassenard

Le cœur des villages possède une identité patrimoniale forte, avec un bâti assez dense et des codes architecturaux traditionnels. Cependant, un **bâti résidentiel** a progressivement étendu ces bourgs, avec une densité plus lâche et une architecture moins cohérente. Cette urbanisation plus récente tend, par endroits à banaliser les paysages, notamment les entrées de village.

Par ailleurs, de nombreux **groupes de bâtiments agricoles, isolés** ponctuent les espaces cultivés ou pâturés. Par endroits, de grands hangars ou des panneaux photovoltaïques s'intègrent peu avec au caractère patrimonial de ces fermes. La **zone industrielle** entre Diou et Dompierre-sur-Besbre, séparée de l'abbaye de Sept-Fons par le canal apparaît particulièrement peu qualitative. Elle contraste avec l'ambiance rurale-patrimoniale des lieux, ainsi qu'avec la proximité de l'Abbaye. Une réflexion sur la qualité des zones d'activités a été menée dans la cadre du dossier cadre 1% paysage et développement de l'A79.

Aucune grande ville ne se trouve dans l'ensemble paysager, même si la proximité de Dompierre-sur-Besbre a une certaine influence sur le centre de l'ensemble. Diou et Molinet sont les villages les plus dynamiques du territoire, où se concentrent les équipements et services. Molinet fonctionne en synergie avec Digoin, situé en Saône-et-Loire, de l'autre côté du fleuve, tandis que Diou est influencé par la proximité de Dompierre-sur-Besbre.

Ainsi, l'urbanisation participe au caractère rural de l'ensemble, même si cette identité est ponctuellement menacée par le développement urbain récent.



Zone industrielle de Sept-Fons et au premier plan, le canal latéral à la Loire



Groupement bâti agricole mêlant bâtiments anciens et récents à Garnat-sur-Engièvre



Urbanisation résidentielle récente à Chassenard

Des axes orientés par rapport à la Loire



Route à Chassenard, qui longe le canal et vue sur l'autoroute A79

La trame des axes routiers s'organise assez simplement :

- * l'**axe principal (constitué de plusieurs tronçons de routes départementales se succédant) suit le tracé de la Loire** à distance (du fait des risques d'inondations)
- * les **axes secondaires perpendiculaires** traversent les canaux et la Loire
- * un maillage d'axes de dessertes

La récente **autoroute A79** traverse cet ensemble paysager selon un tracé parallèle au lit de la Loire. Vers Diou, deux échangeurs perturbent localement fortement cette logique paysagère et son caractère rural et naturel. Le processus «1% paysage et développement de l'A79» en cours de déploiement, permettra de retrouver une cohérence paysagère dans son aire d'éligibilité.

Une **véloroute** européenne, l'Eurovélo 6 qui relie l'Atlantique à la Mer Noire, suit le canal latéral à la Loire entre Diou et Molinet. La **Grande Traversée du Massif Central**, elle, suit la Loire entre Garnat-sur-Engièvre et Gannay-sur-Loire.

Les **deux canaux** (latéral à la Loire et de Roanne à Digoin) rappellent les anciens moyens de communication et constituent des axes d'une circulation fluviale, autrefois stratégique, aujourd'hui touristique (voie verte, navigation de plaisance...).



RD779 entre Pierrefitte et Diou

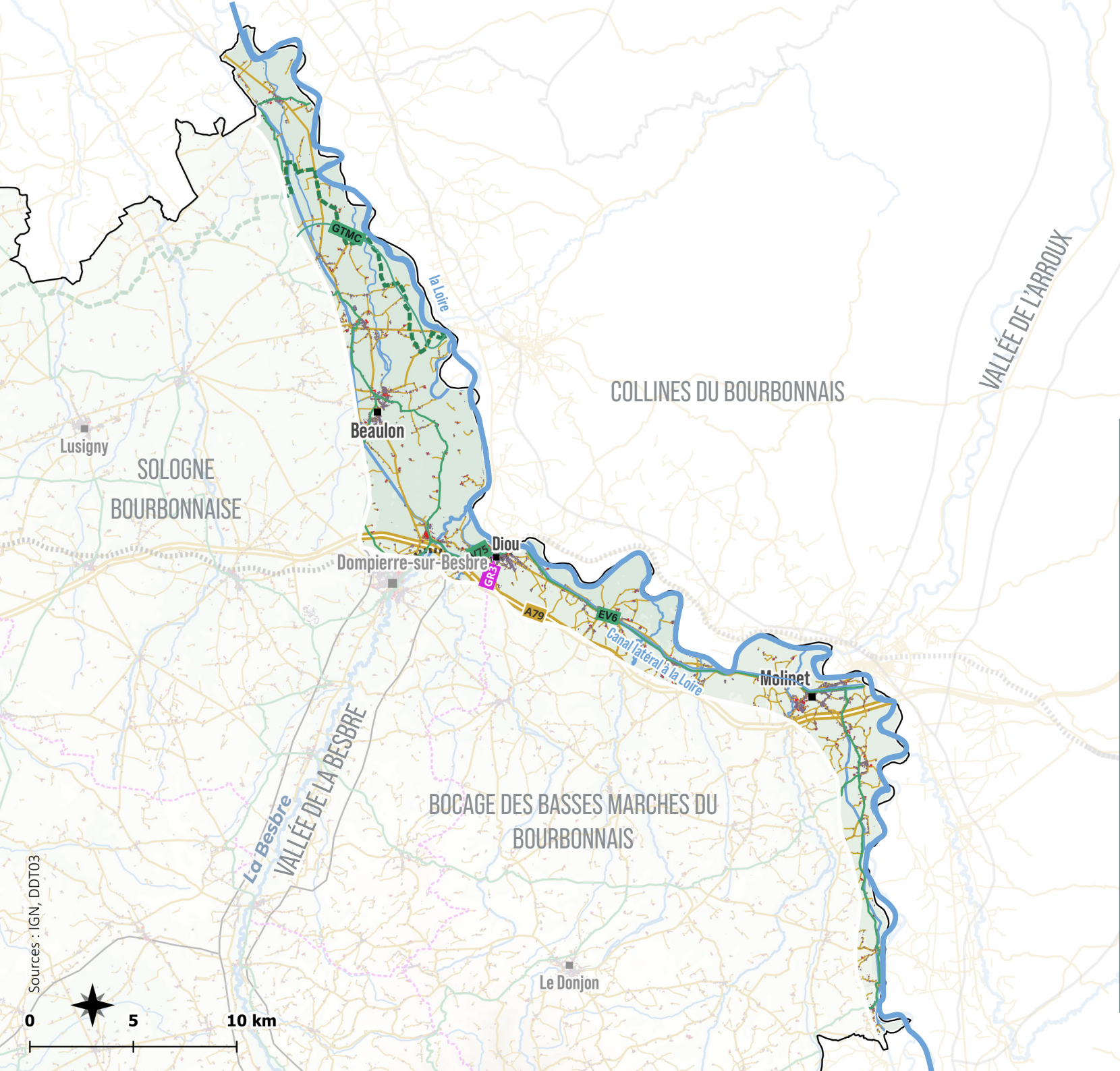


Le canal structurant l'urbanisation à Diou

VALEURS ET ENJEUX :



- ▷ La structure linéaire des villages et leur implantation le long des canaux
- ▷ Les cœurs patrimoniaux de bourg anciens et l'identité rurale-patrimoniale
- ▷ Les nouvelles formes urbaines construites en extension des centres-bourgs, les bâtiments agricoles récents et le risque de banalisation des paysages
- ▷ Les équipements et les zones d'activités, en périphérie des villages
- ▷ L'autoroute A79 qui traverse le territoire, créant une rupture forte
- ▷ Les routes départementales, qui suivent la Loire et les canaux, ainsi que les zones de franchissement de la Loire
- ▷ La voie verte, axe touristique majeur le long du canal latéral à la Loire



Urbanisation

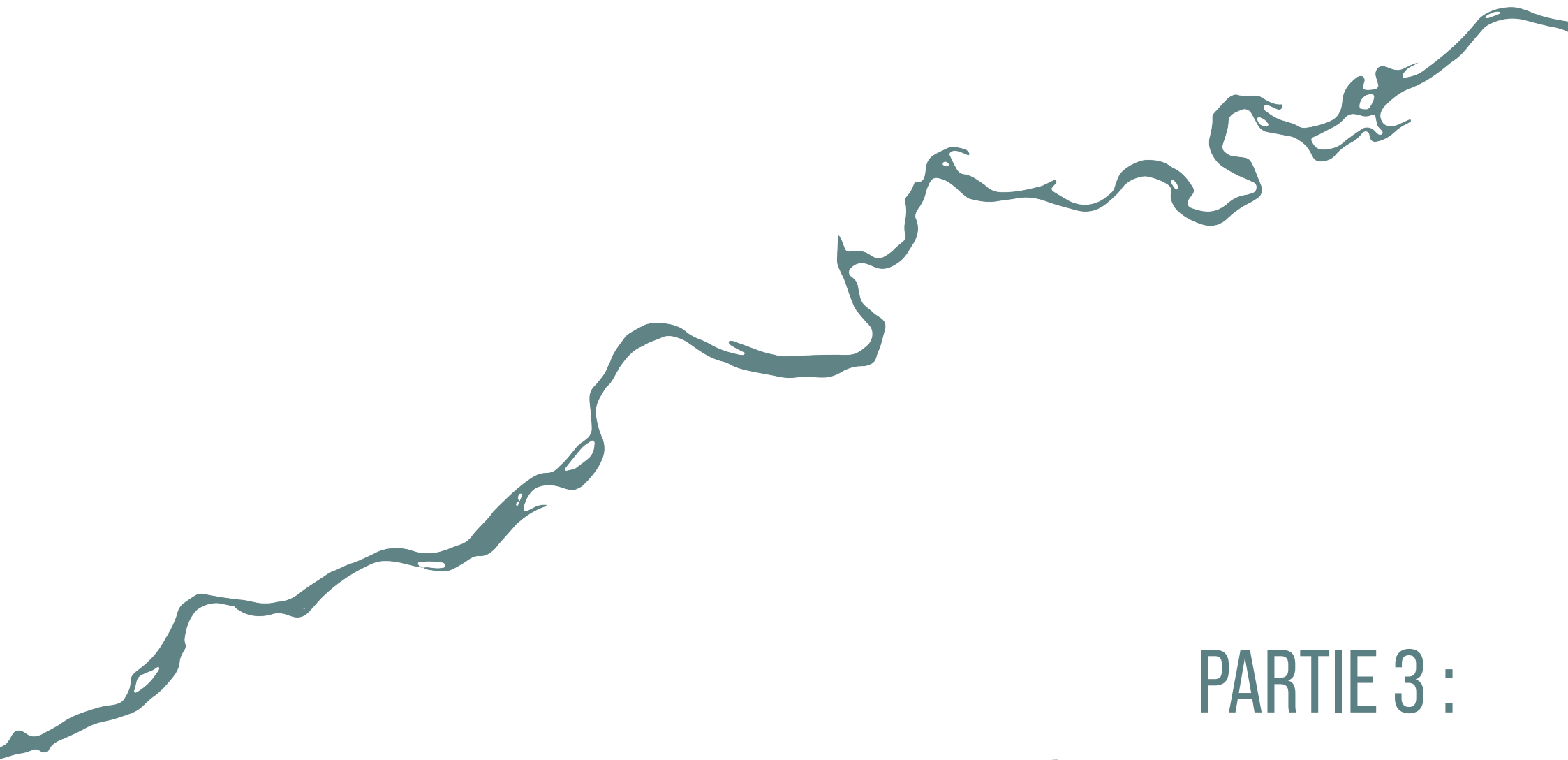
- Bâti
- Bâti commercial et industriel
(Représentation exagérée pour les besoins cartographiques)

Infrastructures de transports

- Voies ferrées
- == Autoroute
- Départementale
- Route communale

Itinéraires pédestres et cyclables

- Itinéraires de Grandes Randonnées
- Véloroutes et voies vertes
- Grande traversée du massif central (VTT)
- Limites du département



PARTIE 3 :

Valeurs et enjeux

Valeurs paysagères



UNE PLAINE ALLUVIALE ÉTROITE

Un territoire tout en longueur, suivant le lit de la Loire, avec une topographie assez plane à l'exception des petits coteaux qui bordent et limitent l'espace de divagation du fleuve (et cet ensemble paysager)



LA LOIRE, UN FLEUVE RESTÉ SAUVAGE ET VIVANT

Marquant la limite départementale avec la Saône-et-Loire, ce cours d'eau structurant anime discrètement le territoire, de ses méandres et boires qui fluctuent au fil du temps, accompagné d'une ripisylve et support d'une biodiversité remarquable



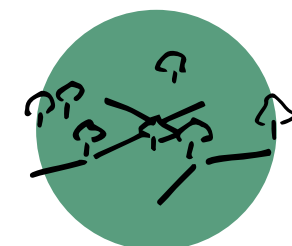
DEUX CANAUX LATÉRAUX À LA LOIRE

Anciens axes de transport stratégiques, ayant structuré le territoire et le long desquels les bourgs se sont bâtis, accompagnés d'un patrimoine spécifique (alignements arborés, ponts, écluses, ports...), support de mobilités douces et de découverte du territoire (voir verte, chemins de halage, navigation de plaisance...)



UNE ALTERNANCE ENTRE CULTURES ET PÂTURES

Une mosaïque de parcelles agricoles, plutôt vastes, alternant selon les secteurs entre prairies d'élevage (plutôt dominantes au sud-est) et espaces cultivés (plutôt dominants au nord-ouest), qui créent des ambiances variées



UNE TRAME BOCAGÈRE LIÉE À L'HISTOIRE AGRICOLE

Des haies arbustives et arborées plus denses sur les secteurs pâturés, diversifiant les perceptions en apportant de la verticalité ; une trame plus lâche et résiduelle sur le secteur des grandes cultures



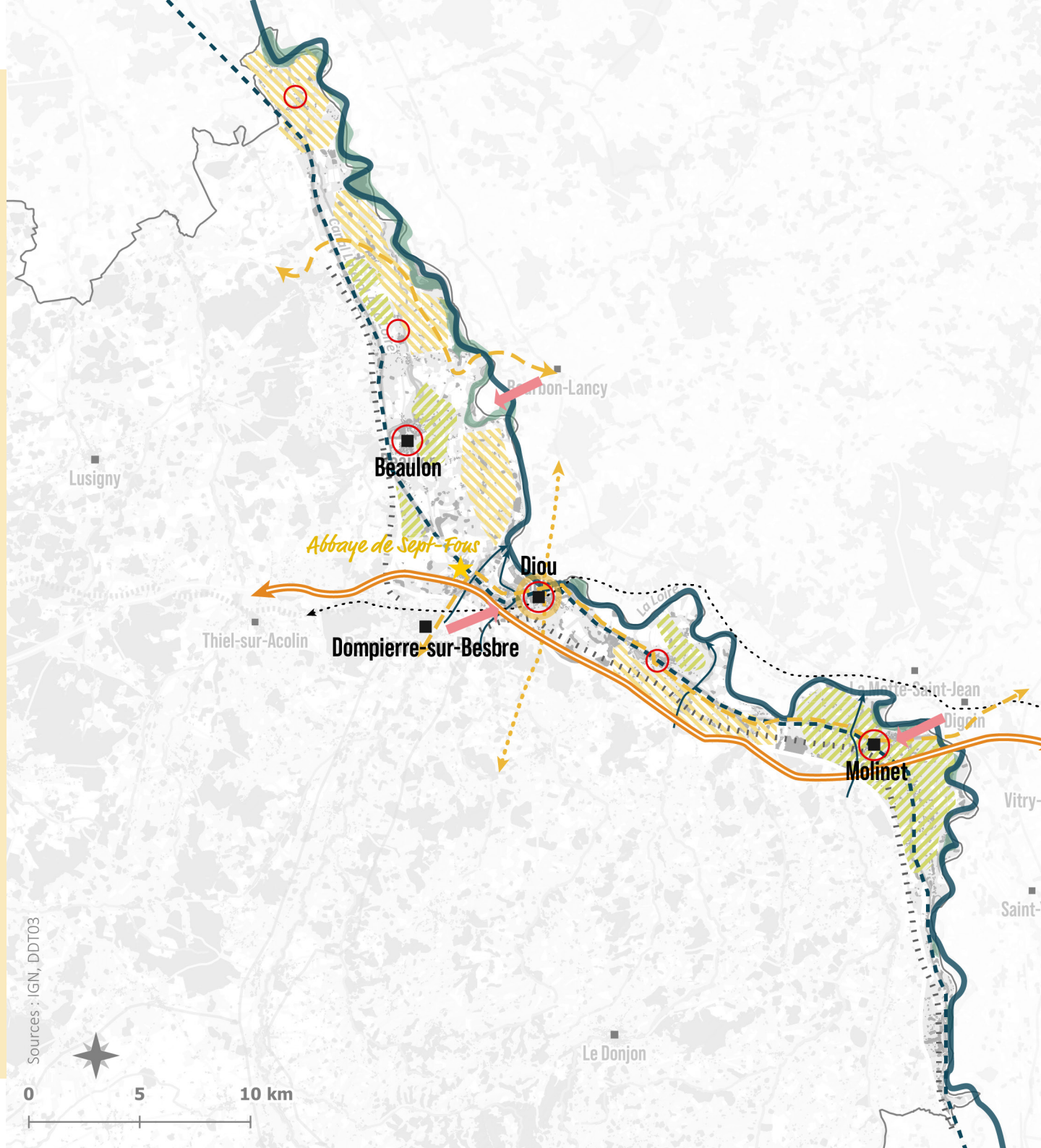
DES VILLAGES PATRIMONIAUX ET UN BÂTI AGRICOLE DISPERSÉ

De petits villages implantés le long des canaux, des centres-bourgs patrimoniaux denses, parfois étendus par des extensions résidentielles récentes ; de petits groupes de bâtiments agricoles isolés répartis sur les zones agricoles

ZOOM / Concertation

Les valeurs et les enjeux sont issus de l'analyse des composantes paysagères confortée et amendée par le résultat d'ateliers de concertations organisés avec les élus et techniciens du territoire.

Ces ateliers ont été réalisés en mai 2024, avec les élus et techniciens de la Communauté d'Agglomération de Moulins Communauté et la Communauté de Commune Entr'Allier Besbre et Loire (un atelier par EPCI), puis en décembre 2024, lors d'un atelier réunissant les 11 communautés de communes du département ainsi que d'autres acteurs du territoire (ONF, CEN...).



Une trame hydrologique structurante emblématique de l'ensemble

- la Loire, ses berges naturelles, ses méandres fluctuants, mais discrète, ainsi que sa biodiversité spécifique
- - - les deux canaux, leur patrimoine spécifique (bâti, pont, ports...) et les alignements d'arbres qui les soulignent ponctuellement

Une topographie de plaine alluviale étroite [totalité de l'ensemble]

- les coteaux qui délimitent la plaine alluviale à l'ouest et au sud

Une plaine agricole où s'alternent grandes cultures et prairies bocagères au maillage dense et bien conservé [totalité de l'ensemble]

- zones où les grandes parcelles agricoles dominent
- zones où les prairies dominent et où le bocage est particulièrement bien préservé aujourd'hui

La trame bocagère, au niveau de conservation/densité varié, et plus généralement les haies, qui animent la plaine agricole [totalité de l'ensemble]

Des boisements rares [totalité de l'ensemble]

- les ripisylves de la Loire, participant aux ambiances naturelles et intimistes

Un patrimoine bâti remarquable notamment religieux [totalité de l'ensemble]

- ★ l'abbaye des Sept-Fons

La structure linéaire des villages, leur implantation, souvent le long des canaux, et leur architecture qui participe à l'identité rurale-patrimoniale de l'ensemble :

- les principaux cœurs de bourg anciens, un développement du tissu résidentiel et d'équipements en périphérie, à l'origine d'un risque de banalisation des paysages
- ➔ influence de pôles urbains extérieurs au territoire (Digoin, Dompierre...) augmentant ce risque de banalisation
- totalité de l'ensemble : des groupements bâtis agricoles qui couvrent tout le territoire de façon homogène, comprenant parfois des hangars agricoles récents, généralement peu qualitatifs

Les grands axes, qui sont autant d'opportunités de faire découvrir le territoire, que des menaces (rupture physique dans le paysage, que le territoire devienne seulement un lieu de passage) ; les itinéraires « modes doux », qui permettent de faire découvrir le territoire autrement :

- autoroute A79 récente
- ... voie ferrée
- véloroute V75 et EV6, qui longent le canal et GTMC
- sentier GR3 et GTMC, qui traversent fugacement le territoire
- Diou, « carrefour » multimodal

L'adaptation au changement climatique, notamment vis-à-vis du maintien des haies et de la ressource en eau

Les énergies renouvelables et la maîtrise de leur développement, prenant en compte les valeurs paysagères et écologiques du territoire dans les choix d'implantation des équipements et de leurs dimensions

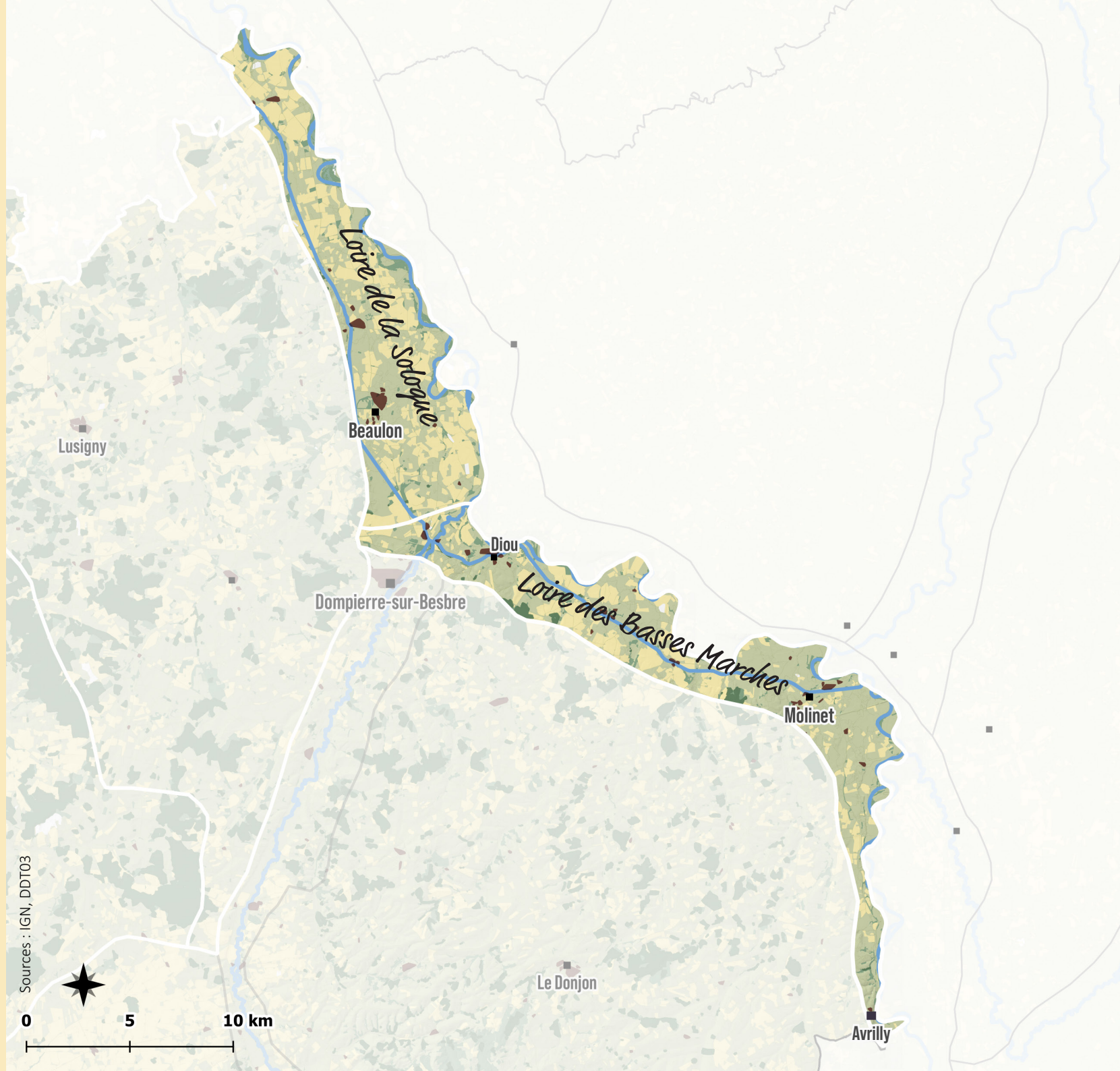


PARTIE 4 :

Unités paysagères

D'après la méthode nationale des Atlas de paysages (DGALN, 2024), « **une unité paysagère désigne une partie continue de territoire homogène au regard de ses caractéristiques géomorphologiques, écologiques, d'occupation du sol et de perception que les habitants et acteurs du territoire lui portent.** Ce «paysage donné» est **caractérisé par un ensemble de structures paysagères et d'éléments de paysage qui lui procurent sa singularité.** Une unité paysagère est distinguée des unités paysagères voisines par des limites qui peuvent être nettes ou «floues». »

Dans le cas de l'ensemble paysager de la Loire bourbonnaise, deux unités paysagères peuvent être identifiées : la Loire de la Sologne et la Loire des Basses Marches







UNITÉ PAYSAGÈRE

**LOIRE DES
BASSES
MARCHES**



Motifs et ambiances paysagères

L'unité « Loire des Basses Marches » comprend une partie de la **plaine alluviale en rive gauche de la Loire**, située entre les Basses Marches et la Saône-et-Loire. Linéaire, elle suit un axe ouest-est entre Diou et Molinet puis un axe nord-sud entre Molinet et Avrilly, délimitée d'un côté par le fleuve (mais se poursuit dans le département voisin) et de l'autre par de **petits coteaux**. Cette plaine devient de plus en plus étroite en remontant la Loire, les coteaux se rapprochant du fleuve et créant une ambiance plus intimiste.

Ce territoire est particulièrement structuré par l'hydrographie. **La Loire, ses méandres et ses boires, est restée sauvage**, offrant des paysages variés au fil des saisons (et des années), ainsi qu'une **identité naturelle forte**. Cependant, elle est **discrète** : l'eau est masquée la plupart du temps par sa **ripisylve dense**.

Les deux canaux (canal latéral à la Loire et canal de Roanne à Digoin) fonctionnent **en miroir de la Loire** : ils suivent de façon rectiligne le tracé du fleuve, créant une version **anthropisée**, où les rives mouvantes sont remplacées par des tracés rectilignes, immobiles et bétonnés, les ripisylves par des **alignements arborés caractéristiques**. Le patrimoine vernaculaire spécifique y est attaché (pont, écluses, quais...).

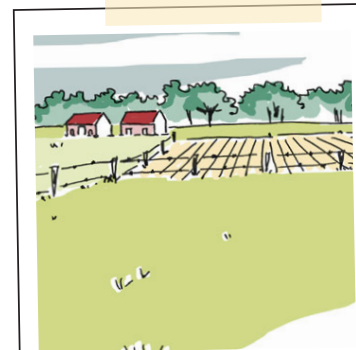
Les canaux ont fortement **conditionné l'organisation de l'urbanisation** : les centres-bourgs anciens se sont installés le long, le développement résidentiel récent s'est étendu depuis ces centres-bourgs en suivant la route... qui longe elle-même les canaux. Diou et Molinet sont les deux villages les plus importants, chacun fonctionnant en binôme avec un autre village situé en dehors de l'ensemble paysager, Diou avec Dompierre-sur-Besbre et Molinet avec Digoin (Saône-et-Loire). Diou présente un caractère spécifique de **carrefour**, au cœur

de l'ensemble paysager, qui se traduit tant au regard des infrastructures (**intermodalité**) que de l'hydrographie (**confluences**).

Au-delà de cette « colonne vertébrale » (canal-route-villages), c'est un paysage de campagne qui s'étend dans la plaine alluviale. **Les prairies bocagères et les parcelles cultivées** se succèdent, les premières étant accompagnées d'une trame de haies assez bien conservée, tandis que les secondes présentent une trame résiduelle. Les prairies bocagères deviennent dominantes autour de Molinet jusqu'au sud de l'unité. Quelques rares bosquets boisés interrompent localement ces vastes étendues agricoles.

Des **hameaux dispersés** ponctuent cette campagne, généralement constitués de quelques bâtiments patrimoniaux complétés par des extensions récentes (hangar, stabulation, silo...), qui semblent parfois incongrues dans ce paysage rural-patrimonial.

Plusieurs axes d'ampleur départementale (ou plus) traversent l'unité, permettant de la découvrir : A79, voie ferrée, véloroutes EV6 (reliant la côte Atlantique à la Mer Noire) et V75 (reliant Montluçon à Paray-le-Monial), GR3 (sentier de la Loire). Tous ces axes passent par Diou, interface modale à l'échelle de l'unité et de l'ensemble paysager. L'autoroute n'offre que des perceptions fugaces sur le paysage et crée une limite parfois infranchissable dans le paysage. Elle a tout de même la fonction de porte d'entrée sur le territoire.



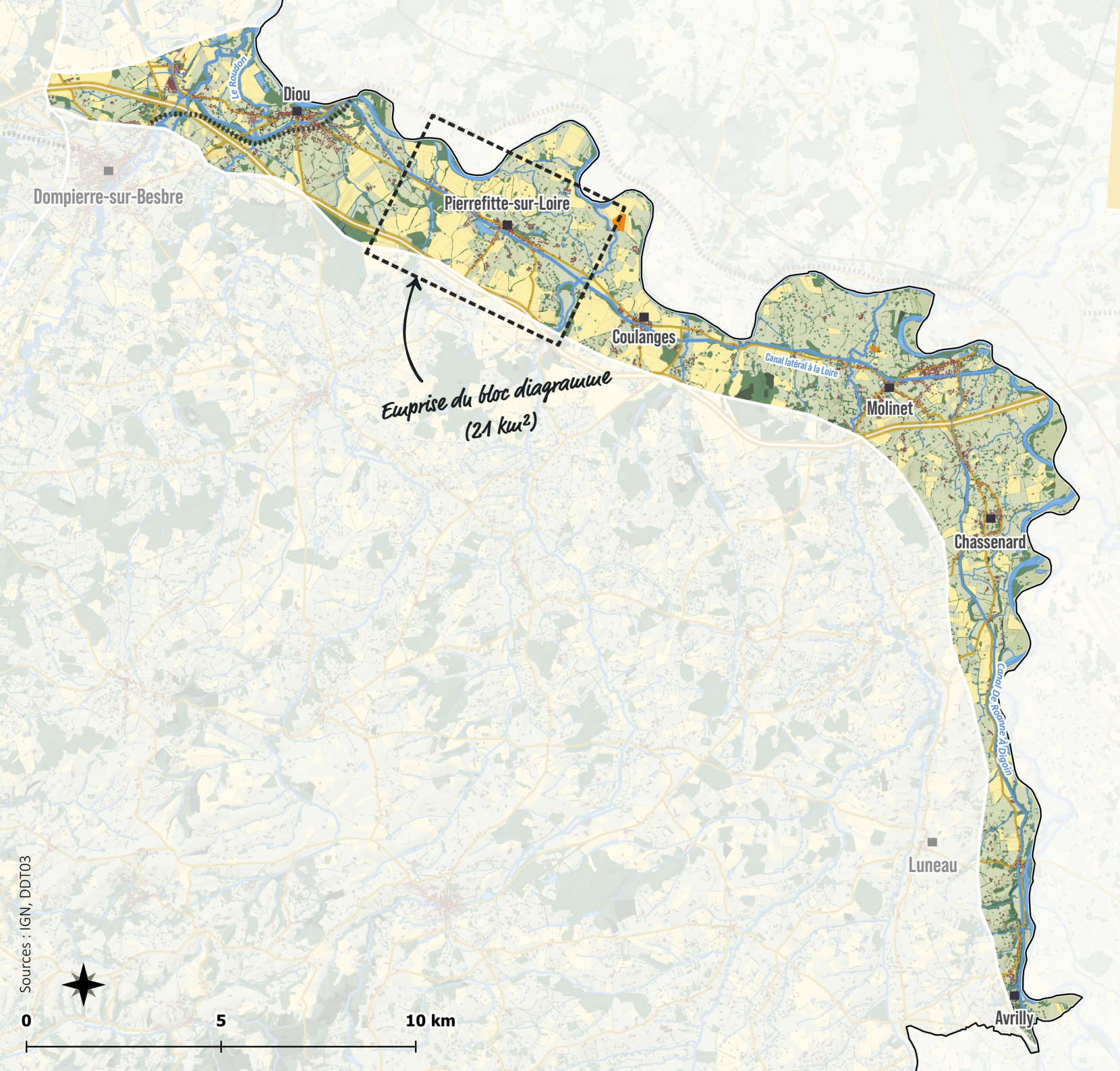
Une topographie horizontale :
la plaine alluviale



La Loire et le canal qui
structurent le paysage



Alternance de prairies bocagères
et de parcelles cultivées



Communes concernées :
Dompierre-sur-Besbre, Diou, Pierrefitte-sur-Loire, Coulanges, Molinet, Chassenard, Luneau, Avrilly

Couposaute hydrographique

- Cours d'eau
- Surfaces en eau

Couposaute forestière

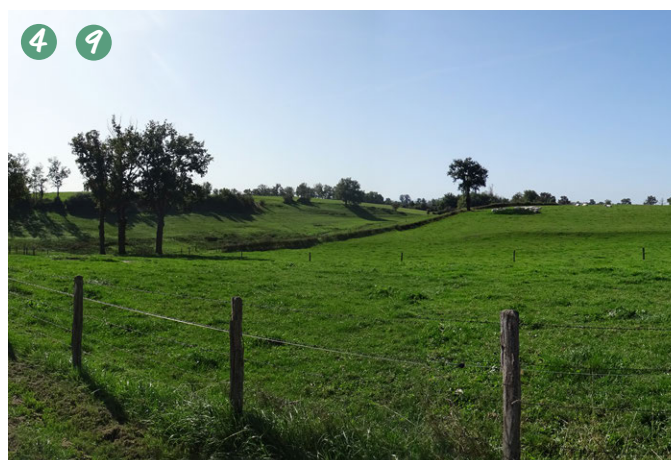
- Forêts de feuillus et forêts mixtes
- Forêts de conifères

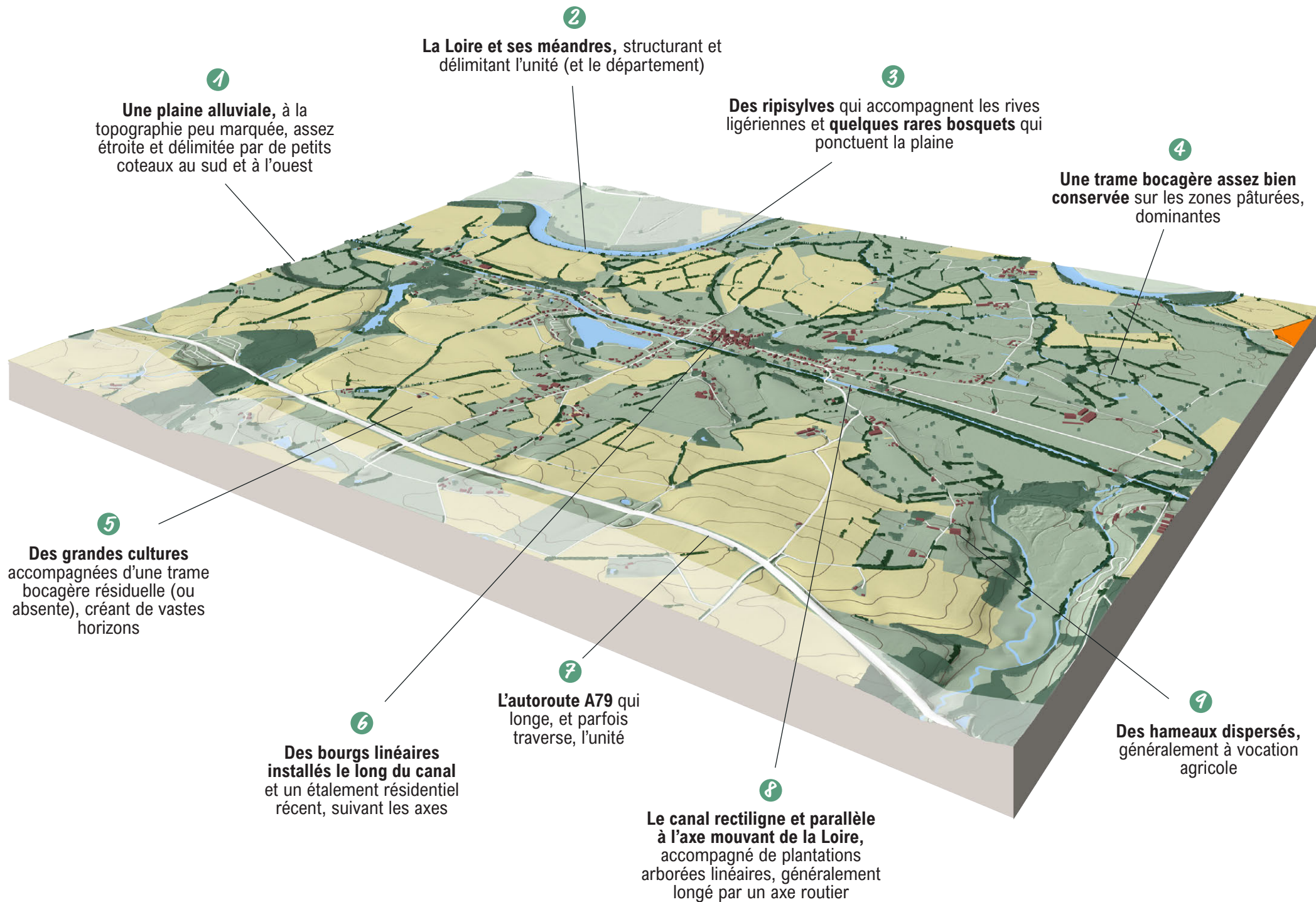
Couposaute agricole

- Haies
- Cultures
- Estives et prairies
- Maraîchage, arboriculture, fleurs
- Vignes

Couposaute anthropique

- Bâti
- (Représentation exagérée pour les besoins cartographiques)
- Voies ferrées
- Autoroute A79
- Route départementale
- Limites du département





Tendances d'évolution et dynamiques paysagères

ÉVOLUTIONS CONSTATÉES ENTRE LE MILIEU DU XX^{ème} SIÈCLE ET AUJOURD'HUI

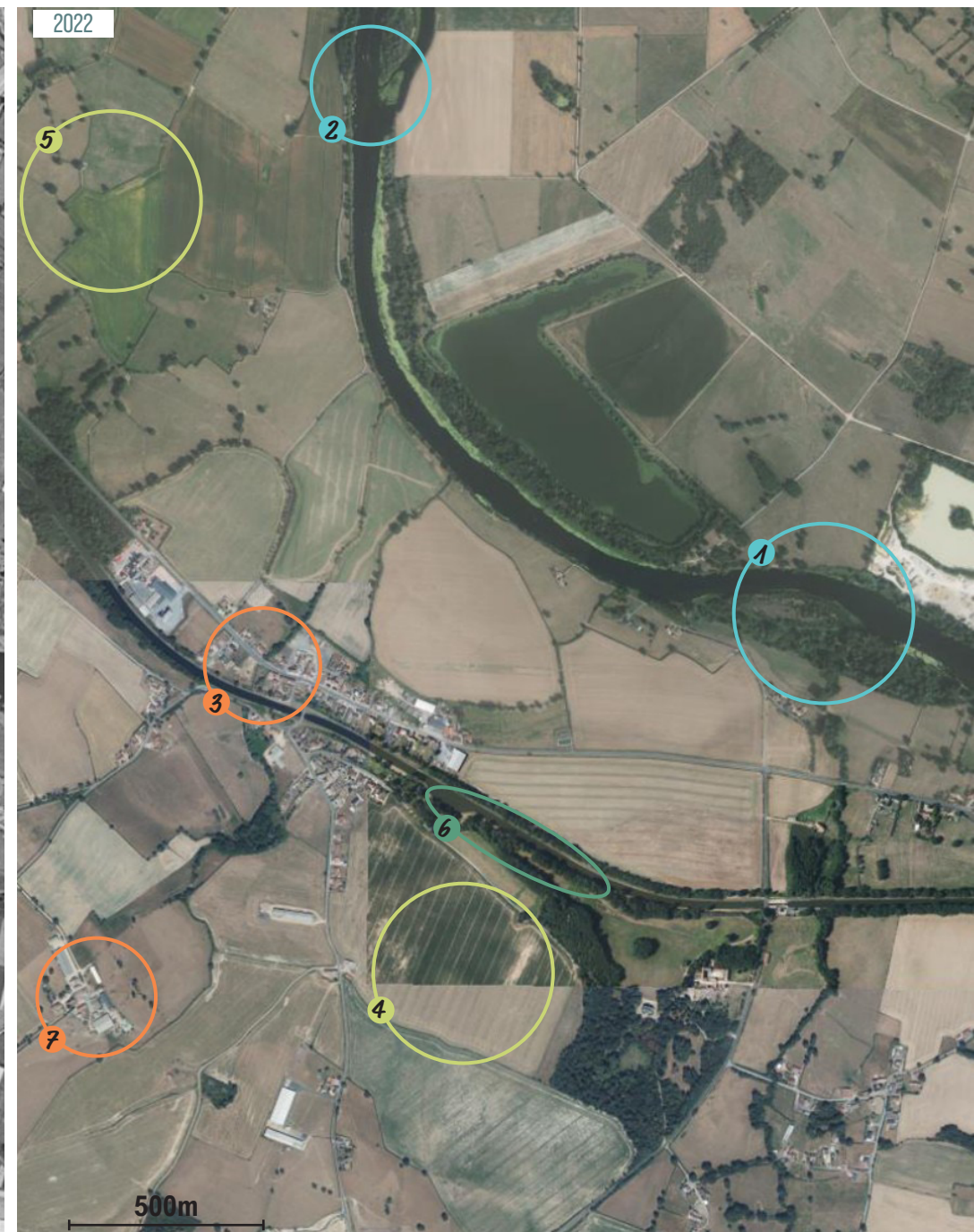
- * **Dynamique naturelle de la Loire**, dont la silhouette fluctue au fil du temps (création de nouveau méandres, « d'îlots », de boires, érosion des rives...)
- * **Densification de la ripisylve ligérienne** et végétalisation de zones autrefois en eau : fermeture du paysage de la Loire et limitation des perceptions sur le fleuve
- * **Densification des alignements arborés** en bord de canal, limitant les perceptions
- * **Développement urbain**, principalement résidentiel (mais aussi quelques zones d'activité), à partir des centres-bourgs anciens et le long des axes routiers, particulièrement marqué autour de Diou et de Molinet : sur certains secteurs, le paysage rural-patrimonial devient presque périurbain
- * **Création de l'autoroute A79**, équipement d'ampleur qui a marqué localement fortement le paysage rural et fractionné le territoire et dont le dispositif 1% paysage et Développement est en cours de déploiement, initiant des aménagements visant à retrouver cohérence et qualité paysagère du territoire
- * **Transformation du paysage agricole**, avec une « **modernisation** » **de la campagne** : remembrement des parcelles, érosion de la trame bocagère (disparition des haies) notamment entre Diou et Molinet, constructions de bâtiments agricoles (hangars, stabulations, silos...) en extension des hameaux patrimoniaux

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS PRESENTIÉES POUR L'AVENIR

- > **Banalisation des paysages bâtis**, voire de dégradation du fait de la création de zones d'activités peu qualitatives, et, localement, risque de perte de l'identité rurale-patrimoniale (transition vers un paysage périurbain)
- > **Perte de la lisibilité des enveloppes urbaines** (et des anciens bourgs) du fait de l'étalement l'urbanisation
- > **Banalisation des paysages agricoles**, avec le déclin des haies et arbres isolés suite aux sécheresses successives
- > **Réadaptation du motif bocager** pour son intérêt face au changement climatique, **redensification de la trame bocagère**
- > **Développement des énergies renouvelables**, en particulier le photovoltaïque en toiture, notamment sur les bâtiments agricoles, et, plus rarement, au sol
- > **Poursuite de la valorisation du canal via des itinéraires cyclables** afin de faire découvrir le territoire (voies vertes)
- > **Transformation des dynamiques fluviales de la Loire face au changement climatique** : risque de phénomènes extrêmes plus marqués (inondations, sécheresses)

Exemples d'évolutions autour de Coulanges

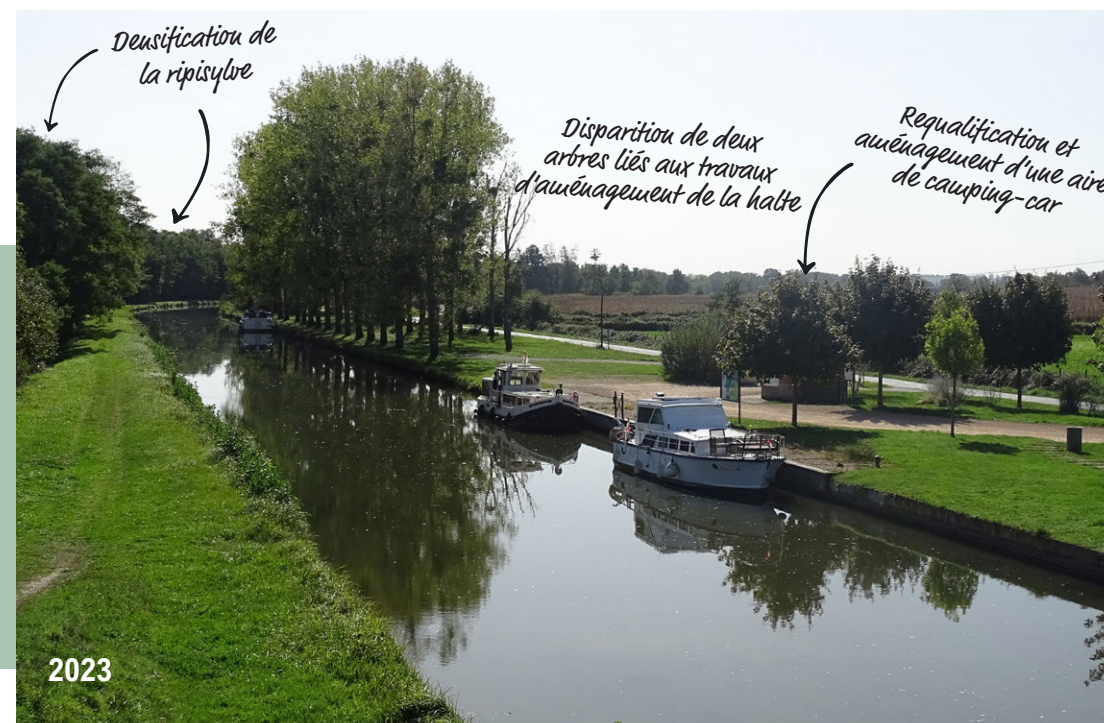
- 1 Mouvement de la Loire
- 2 Développement de la ripisylve et végétalisation d'îlots
- 3 Développement urbain le long des axes (phénomène beaucoup plus marqué à Diou ou Molinet, du fait du passage de l'A79)
- 4 Remembrement des parcelles agricoles
- 5 Disparition de haies, notamment dans les secteurs cultivés
- 6 Épaississement des alignements arborés autour du canal
- 7 Création de nouveaux bâtiments agricoles autour de petits groupes bâtis patrimoniaux



Ces comparaisons de photographies sont issues des points de vue photographiés en 2005 dans le cadre de l'Observatoire photographique du Massif Central, reprises en 2023 ou 2024 dans le cadre de cet Atlas. Elles ne sont pas exhaustives et ne permettent pas d'appréhender l'ensemble des évolutions ayant eu lieu mais donnent à voir localement les changements (ou l'absence de changement) ayant eu lieu en presque 20 ans. Avec la comparaison de photos aériennes, elles permettent d'illustrer certaines dynamiques d'évolution.



2005 (OPTMC)



2023

Le canal à Chassenard

Requalification de la petite « zone d'accueil » du quai, avec l'aménagement d'une aire de camping-car, accompagnée de plantations

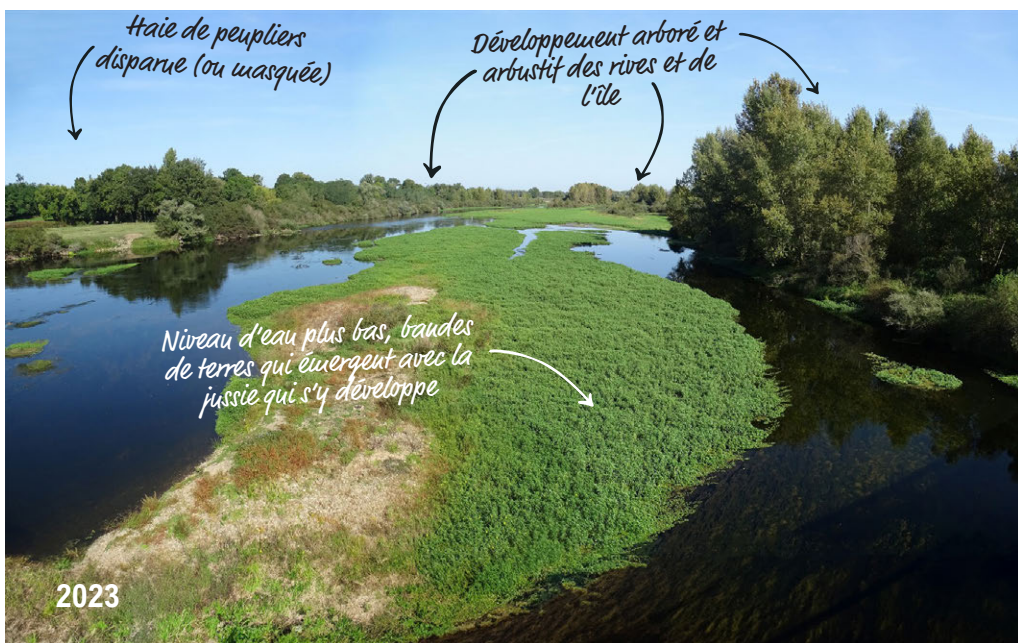
Disparition de certains arbres d'alignement, qui accompagnent traditionnellement le canal

Densification de la ripisylve

Allongement du quai

La Loire à Luneau

Développement de la végétation arbustive et arborée sur les rives /
Variation du niveau d'eau, liés aux différentes saisons de prises de vue
(avril 2005/octobre 2023) / Disparition d'une haie de peupliers



Bocage à Luneau

Dans l'ensemble, peu de changements significatifs / Transformations
locales du bocage (disparition d'un arbre, développement de certaines
haies, dont du fait de l'abandon de la taille...)

Objectifs de qualité paysagère

Remarque : ces objectifs sont notamment issus de la concertation et des différents ateliers réalisés avec les élus, techniciens et acteurs du territoire

PAYSAGES LIÉS À L'EAU

- * Mettre en valeur les paysages de la Loire, tout en assurant sa préservation (sanctuarisation des berges, réouverture et aménagements de points de vue sur des sites adaptés, sensibilisation...)
- * Préserver la dynamique fluviale de la Loire et son espace de mobilité
- * Valoriser les deux canaux (poursuite de l'aménagement de voies vertes et de haltes fluviales dans le respect des motifs paysagers identitaires, conservation du patrimoine associé qu'il soit écologique, bâti ou vernaculaire, pédagogie, reconstitution des alignements arborés localement...)

PAYSAGES AGRICOLES

- * Préserver le paysage bocager de la plaine de la Loire et reconstituer le maillage de haies pertinent par rapport aux critères agronomiques , paysagers et climatiques
- * Intégrer le bâti agricole récent (hangars, silos...) et les nouveaux équipements (notamment panneaux photovoltaïques) au bâti agricole patrimonial

PAYSAGES BÂTIS

- * Maîtriser le développement urbain là où il est le plus soutenu (Diou, Molinet)
- * Maîtriser le développement urbain en cohérence avec les enveloppes urbaines identitaires du territoire
- * Intégrer les nouvelles formes urbaines pour éviter le risque de banalisation des paysages en conciliant la réalité économique et les attentes des nouveaux habitants avec la préservation de l'architecture et des paysages
- * Requalifier et redynamiser les traversées de villages, inciter à s'arrêter
- * Préserver et valoriser le patrimoine bâti remarquable, notamment au sein des centres-bourgs, des hameaux agricoles ou encore lié aux canaux

VALORISATION ET DÉCOUVERTE

- * Poursuivre les aménagements type voie verte le long des canaux pour faire découvrir le territoire via les mobilités douces dans le respect des motifs paysagers identitaires
- * Valoriser Diou en tant que carrefour ou porte d'entrée, notamment vis-à-vis des itinéraires de randonnée et de cyclotourisme
- * Valoriser le patrimoine hydrologique naturel (la Loire) et anthropique (canaux)
- * Utiliser l'autoroute comme une opportunité de faire découvrir le territoire et éviter que le territoire devienne seulement un lieu de passage
- * Reconstituer les liens rompus par l'A79, améliorer la cohérence et la qualité paysagère des espaces publics dans l'aire d'influence de l'A79

CHANGEMENT CLIMATIQUE

- * Maîtriser le développement des projets d'ENR pour ne pas sacrifier les richesses du paysage, notamment le photovoltaïque associé à l'agriculture
- * Adapter les pratiques agricoles au changement climatique, comme avec la replantation du bocage
- * Prendre en compte les fluctuations de la Loire, accentuées par le changement climatique

GOVERNANCE

- * Renforcer la compétence paysage au sein des différents services, notamment au sein des EPCI
- * Sensibiliser le public au paysage et au projet de paysage
- * Faire vivre l'Atlas des paysages auprès des différents acteurs du territoire et identifier des «porteurs» et relais locaux



UNITÉ PAYSAGÈRE
**LOIRE DE LA
SOLOGNE**



Motifs et ambiances paysagères

L'unité « Loire de la Sologne » comprend une partie de la **plaine alluviale en rive gauche de la Loire**, située entre la Sologne bourbonnaise et le département de la Saône-et-Loire. Linéaire et assez large, elle suit un axe nord-sud, délimitée à l'est par le fleuve (et se poursuit dans le département voisin) et à l'ouest par de **petits coteaux et par le canal**. Ces coteaux sont assez francs vers Beaulon et Garnat-sur-Engièvre et s'adoucisent ailleurs.

L'hydrographie structure particulièrement les paysages de l'unité. **La Loire, ses méandres et ses bras morts (boires)**, a conservé un caractère sauvage et une **identité naturelle marquée** et offre des paysages diversifiés au fil des saisons et des années. Bien qu'elle façonne le territoire de manière significative, elle demeure **discrète**, l'eau étant souvent dissimulée par une **ripisylve dense**.

Le canal latéral à la Loire longe les coteaux à l'ouest de l'unité et suit de façon rectiligne le tracé du fleuve. Fonctionnant **en miroir de la Loire**, ce canal constitue une **version aménagée**, où les rives naturelles sont remplacées par des tracés rectilignes, maçonnés et bétonnés, et où les ripisylves cèdent la place à des **rangées d'arbres** bien ordonnées. Il est également marqué par un patrimoine vernaculaire (ponts, écluses, quais...).

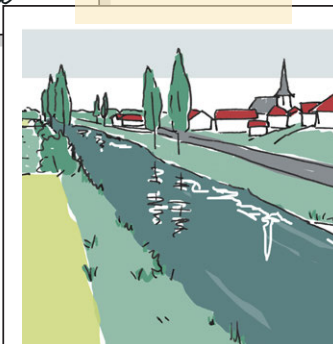
La départementale 15 traverse l'unité entre le canal et la Loire où, parallèlement à ces deux cours d'eau, quelques **petits villages** s'y échelonnent le long (Gannay-sur-Loire, Garnat-sur-Engièvre, Beaulon). Ces villages se sont traditionnellement organisés autour d'un petit hameau dense et se sont parfois construits le long des voies (comme à Gannay-sur-Loire), autour des centres anciens (comme à Beaulon) ou complètement ex nihilo (comme le lotissement de la Croix Rouge à Garnat).

Autour de ces villages, de **grandes étendues agricoles** occupent la plaine alluviale. Les **cultures** à la trame bocagère résiduelle dominent, **créant** de vastes horizons. Localement, des cultures en rond (irrigation à pivot central) sont apparues, tranchant radicalement avec les pratiques traditionnelles en s'affranchissant du découpage rectiligne du cadastre. Les **zones de prairies**, notamment présentes autour de Beaulon, sont accompagnées d'une trame bocagère assez bien conservée, qui crée des ambiances plus intimes. Cette trame s'étiole cependant, devenant parfois très lâche ou disparaissant totalement. Quelques rares **bosquets boisés** interrompent ponctuellement ces étendues agricoles.

Des **hameaux** ponctuent ce paysage rural, complétés par des extensions récentes (hangar, stabulation, silo...), qui rendent lisibles également la modernisation de l'agriculture, aux dépens de l'identité rurale-patrimoniale.



*Une topographie plane :
la plaine alluviale*



*La Loire et le canal
structurent le paysage*



*Dominance de parcelles cultivées,
avec quelques parcelles de bocage*

Communes concernées :
Gannay-sur-Loire, Saint-Martin-des-Lais,
Paray-le-Frésil, Gannay-sur-Engievre,
Beaulon, Dompierre-sur-Besbre

Couposaute hydrographique

- Cours d'eau
- Surfaces en eau

Couposaute forestière

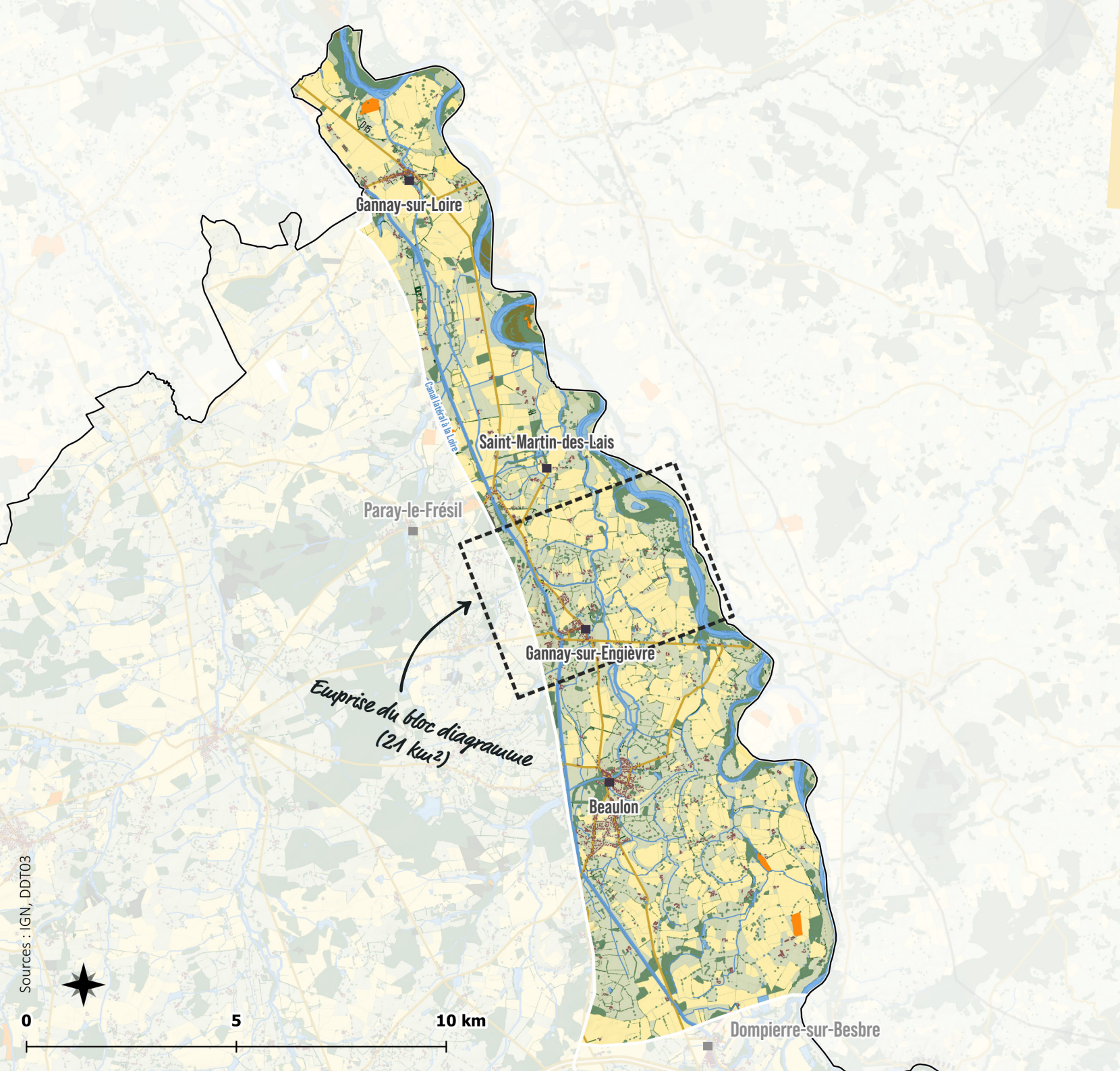
- Forêts de feuillus et forêts mixtes
- Forêts de conifères

Couposaute agricole

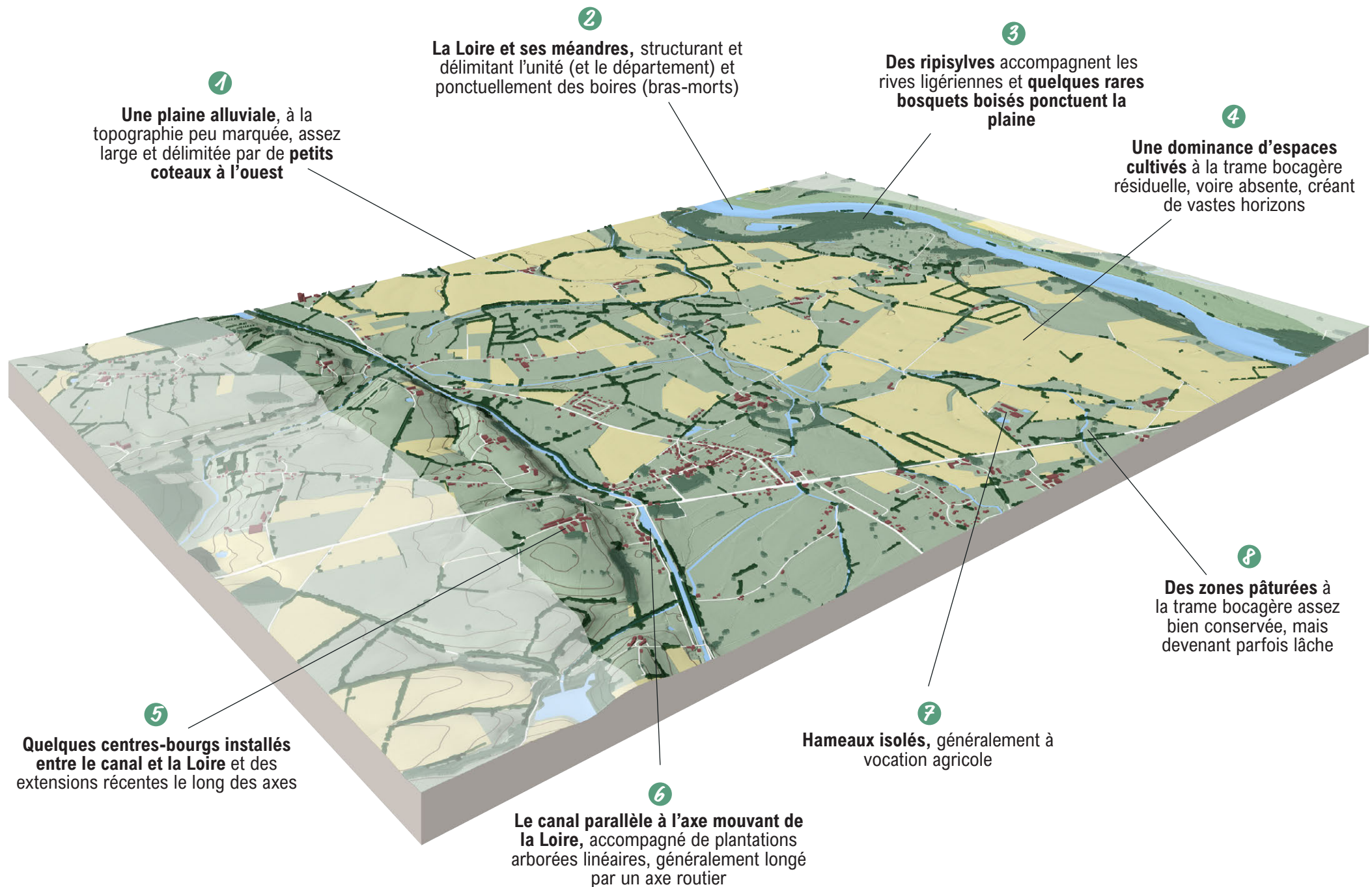
- Haies
- Cultures
- Estives et prairies
- Maraîchage, arboriculture, fleurs
- Vignes

Couposaute anthropique

- Bâti
- (Représentation exagérée pour les besoins cartographiques)
- Route départementale
- Limites du département







Tendances d'évolution et dynamiques paysagères

ÉVOLUTIONS CONSTATÉES ENTRE LE MILIEU DU XX^{ème} SIÈCLE ET AUJOURD'HUI

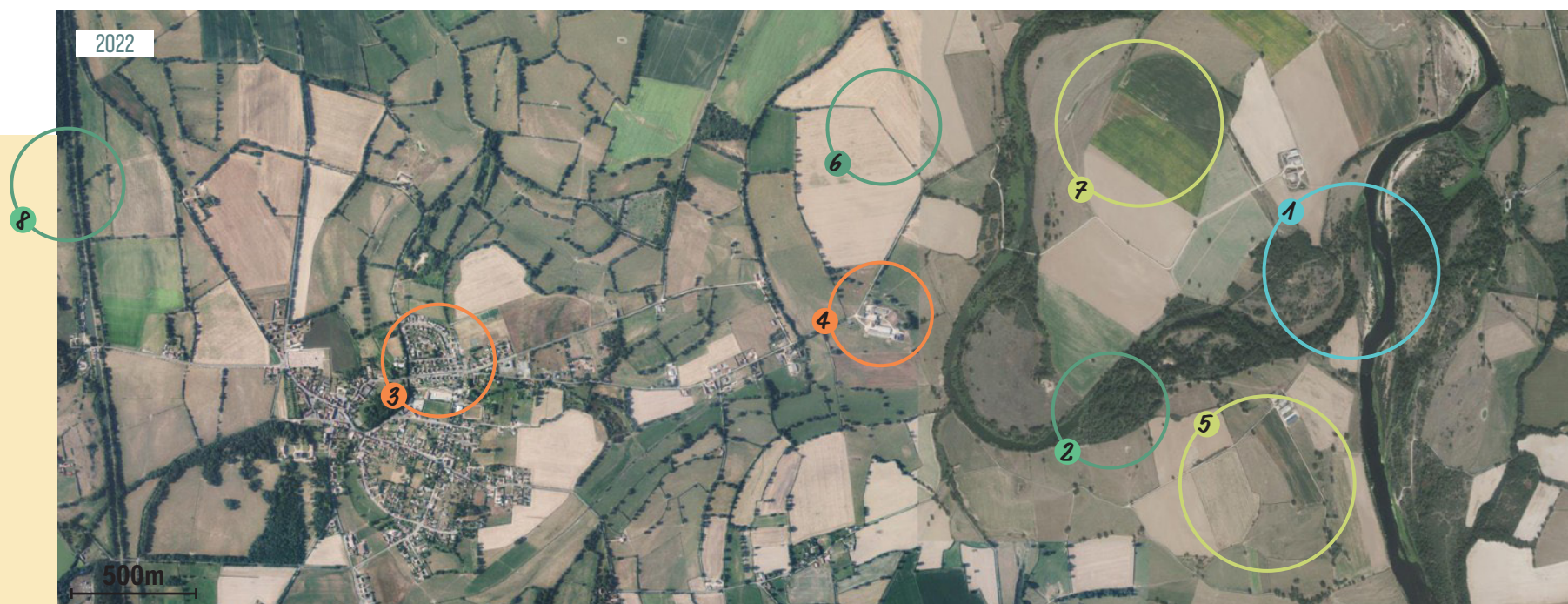
- * **Dynamique naturelle de la Loire**, dont la silhouette fluctue au fil du temps (création de nouveau méandres, « d'îlots », de boires, érosion des rives...)
- * **Densification de la ripisylve ligérienne** et végétalisation de zones autrefois en eau : fermeture du paysage de la Loire et limitation des perceptions sur le fleuve
- * **Densification des alignements arborés en bord de canal**, limitant les perceptions
- * **Développement urbain**, principalement résidentiel (à partir des centres-bourgs anciens, le long des axes routiers ou ex nihilo), assez marqué à Beaulon, léger ailleurs : localement, le paysage rural-patrimonial tend progressivement vers un paysage plus périurbain
- * **Transformation du paysage agricole**, du fait de la « modernisation » de la campagne : remembrement des parcelles, érosion de la trame bocagère (disparition des haies) localement, constructions de bâtiments agricoles (hangars, stabulations, silos...) en extension des hameaux patrimoniaux

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS PRESENTIÉS POUR L'AVENIR

- > **Banalisation des paysages bâtis** et, localement, perte de l'identité rurale-patrimoniale (transition vers un paysage périurbain)
- > **Perte de la lisibilité des enveloppes urbaines** (et des anciens bourgs) du fait de l'étalement l'urbanisation
- > **Banalisation des paysages agricoles**, avec la perte de spécificités locales, des haies et arbres isolés suite aux sécheresses successives et au développement de techniques nouvelles (cultures en rond...)
- > Réadaptation du motif bocager pour son intérêt face au changement climatique, **redensification de la trame bocagère** aux endroits où elle a régressé
- > **Développement des énergies renouvelables**, en particulier le photovoltaïque en toiture, notamment sur les bâtiments agricoles, et, plus rarement, au sol
- > **Transformation des dynamiques fluviales de la Loire face au changement climatique** : risque de phénomènes extrêmes plus marqués (inondations, sécheresses)

Exemples d'évolutions autour de Beaulon

- 1 Mouvement de la Loire / boire en formation
- 2 Développement de la ripisylve et végétalisation d'îlots
- 3 Développement urbain, notamment sous forme de lotissement, autour de bourgs anciens et le long des axes
- 4 Extensions de hameaux agricoles
- 5 Remembrement des parcelles agricoles
- 6 Disparition de haies, notamment dans les secteurs cultivés
- 7 Apparition de cultures en rond (irrigation à pivot central)
- 8 Léger épaississement des alignements arborés autour du canal



Objectifs de qualité paysagère

Remarque : ces objectifs sont notamment issus de la concertation et des différents ateliers réalisés avec les élus, techniciens et acteurs du territoire

PAYSAGES LIÉS À L'EAU

- * Mettre en valeur les paysages de la Loire, tout en assurant sa préservation (sanctuarisation des berges, réouverture et aménagements de points de vue sur des sites adaptés, sensibilisation...)
- * Préserver la dynamique fluviale de la Loire et son espace de mobilité
- * Valoriser le canal (aménagement de voies vertes et de haltes fluviales dans le respect des motifs paysagers identitaires, conservation du patrimoine associé qu'il soit écologique, bâti ou vernaculaire, pédagogie, reconstitution des alignements arborés localement...)

PAYSAGES AGRICOLES

- * Préserver le paysage bocager de la plaine de la Loire et reconstituer le maillage de haies pertinent par rapport aux critères agronomiques, paysagers et climatiques
- * Intégrer le bâti agricole récent (hangars, silos...) et les nouveaux équipements (notamment panneaux photovoltaïques) au bâti agricole patrimonial
- * Intégrer les nouvelles pratiques agricoles (type cultures en cercle), parfois plus intéressantes face à la gestion de la ressource en eau ou au changement climatique, mais en rupture avec les paysages agricoles traditionnels

PAYSAGES BÂTIS

- * Maîtriser le développement urbain en cohérence avec les enveloppes urbaines identitaires du territoire
- * Intégrer les nouvelles formes urbaines pour éviter le risque de banalisation des paysages en conciliant la réalité économique et les attentes des nouveaux habitants avec la préservation de l'architecture et des paysages

- * Requalifier et redynamiser les traversées de villages, inciter à s'arrêter
- * Préserver et valoriser le patrimoine bâti remarquable, notamment au sein des centres-bourgs, des hameaux agricoles ou encore lié aux canaux

VALORISATION ET DÉCOUVERTE

- * Initier des projets d'aménagement type voie verte dans le respect des motifs paysagers identitaires, notamment le long du canal, pour faire découvrir le territoire via les mobilités douces
- * Valoriser le patrimoine hydrologique naturel (la Loire) et anthropique (canaux)

CHANGEMENT CLIMATIQUE

- * Maîtriser le développement des projets d'ENR pour ne pas sacrifier les richesses du paysage, notamment le photovoltaïque associé à l'agriculture
- * Adapter les pratiques agricoles au changement climatique, comme avec la replantation du bocage
- * Prendre en compte les fluctuations de la Loire, accentuées par le changement climatique

GOVERNANCE

- * Renforcer la compétence paysage au sein des différents services, notamment au sein des EPCI
- * Sensibiliser le public au paysage et au projet de paysage
- * Faire vivre l'Atlas des paysages auprès des différents acteurs du territoire et identifier des «porteurs» et relais locaux



Bibliographie

Concernant l'ensemble du département :

- * Inventaire des paysages de l'Allier, 1995
- * Atlas régional des paysages d'Auvergne, 2011

Concernant tout ou partie de l'ensemble paysager :

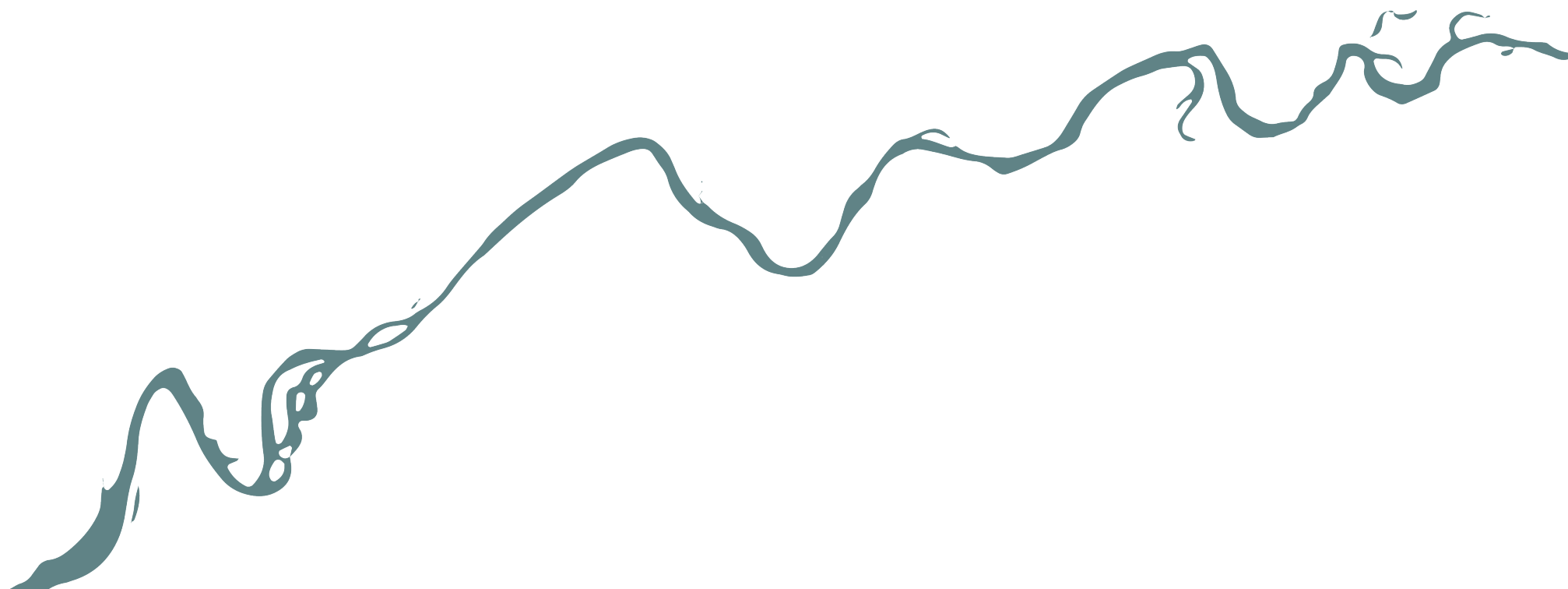
- * Charte paysagère du Pays Bourbon, 2007
- * Charte paysagère du Pays de Chevagnes en Sologne Bourbonnaise, 2010
- * Charte paysagère du Pays Charolais Brionnais, 2012
- * Atelier des territoires « Val de Besbre », 2016
- * Atelier des territoires « Site de l'Allier », 2021
- * Dossier cadre 1% paysage, développement et cadre de vie « Autoroute A79 de Montmarault (03) à Digoin (71) », 2022
- * « Etude stratégie d'action en faveur du bocage dans le cadre du dossier d'axe A79 », 2024

*** Documents d'urbanisme :**

SCoT Moulins Communauté, 2011
SCoT Pays Charolais Brionnais, 2011
PLUi Entr'Allier Besbre et Loire, en cours
PLUi Grand Charolais, en cours

Sitographie :

Conservatoire Botanique National du Massif Central
<https://projets.cbnmc.fr/regions-naturelles/8-loire-bourbonnaise>





Atlas départemental
des paysages de l'Allier

Conseil départemental de l'Allier | Préfecture de l'Allier | Epoque paysagistes-concepteurs | 2025